HKS - Histoire (A.Marchant, 2024-2025)

Chapitre 4 : La République opportuniste, entre légende dorée et réalités contrastées (1880-1889)

Introduction: La république est désormais consolidée, autour de la formule d'une République parlementaire avec un exécutif faible. Elle va traverser 20 ans de vie politique, marqués par son enracinement mais aussi, paradoxalement, par des crises politiques aigues qui interpellent frontalement sa nature parlementaire. Et ce jusqu'en 1914. La période a légué sa « légende dorée » : celle d'une société où les grandes libertés sont enfin accordées par les républicains, où le consensus se fait sur les symboles de la France moderne (hymne, drapeau, devise et iconographie autour de la figure de Marianne) et où Jules Ferry, père de l'école républicaine, crée une école primaire exigeante et démocratique qui fera longtemps la fierté du pays. Pourtant, la réalité est plus contrastée : les oppositions au régime demeurent fortes ; Jules Ferry, raciste patenté, est un grand colonialiste, partisan de conquêtes brutales en Afrique et en Asie (qui finiront par le faire tomber en 1885) et enfin le régime tremble devant le général Boulanger à la fin de la décennie.

Définition de l'opportunisme. Les républicains modérés qui dirigent concrètement la République sont dit « opportunistes ». Ce n'est pas un terme péjoratif, le terme est revendiqué avec fierté. Il faut le prendre comme synonyme de pragmatique : une autre manière de parler des modérés (Grévy, Favre, Ferry, Gambetta qui a considérablement recentré son discours à la fin des années 1870). La modération est pour la majorité des années 1880 un principe politique. La IIIe République, régime jeune, reste fragile, il faut donc gouverner maintenant en ne reniant pas ses principes, mais en ne brusquant pas trop le pays. Les idées les plus radicales du programme de Belleville, comme la séparation de l'Eglise et de l'Etat, vont donc être mises de côté ou édulcorées : la laïcité ne s'appliquera qu'en matière scolaire dans un premier temps. La République va essayer de faire consensus en étendant les libertés, sans revenir sur la propriété et l'ordre, en renonçant aux transformations globales. C'est donc une modération tactique. Emile Littré, l'auteur d'un célèbre dictionnaire de la langue française en 1872, lui-même parlementaire républicain modéré, parle de « politique d'opportunité ». Henri Rochefort parle aussi d'opportunistes, mais dans un sens plus critique : lui aussi s'est modéré avec le temps, passant de l'extrêmegauche au républicanisme radical, mais attaque cependant le centrisme trop conciliant de la majorité.

Il s'agira de voir dans ce chapitre I/ qui sont les opportunistes et quelles sont leurs réalisations ; et comment la culture républicaine s'est-elle durablement enracinée dans les esprits, II/ la politique étrangère de la France qui demeure exclusivement coloniale, faute d'horizon en Europe, III/ la crise du boulangisme et ce qu'elle révèle de problèmes persistants (ou nouveaux) dans la société française.

I/ L'enracinement de la IIIe République

A/L'opportunisme et ses valeurs, le système politique et son fonctionnement

1/ L'opportunisme : une nouvelle génération de républicains

Des républicains modérés. Les opportunistes sont des modérés, qui s'opposent aux républicains dits « radicaux » qui siègent à la gauche de l'Assemblée. La véritable extrême-gauche a été marginalisée par

l'expérience de la Commune et s'exprime hors du Parlement, clandestine jusqu'en 1880. Les frontières politiques au Parlement demeurent poreuses. Gambetta et Ferry ont rejoint le camp des modérés. Gambetta est à la tête d'une « Union républicaine » et Ferry est à la tête de la « Gauche républicaine » qui est... plus à droite que l'Union de Gambetta. Car, à l'époque, la « droite » renvoie aux députés siégeant à la droite de l'hémicycle et toujours ... monarchistes. Il y aura donc encore des monarchistes, avec une audience encore relativement importante quoique déclinante sur le long terme, dans la vie politique française jusqu'en 1914. Les deux partis de Gambetta et Ferry forment la majorité opportuniste. Gambetta a complètement oublié son programme de Belleville pour devenir un homme de gouvernement. Dès 1872, il disait déjà : « l'âge héroïque, l'âge chevaleresque est passé ; soyons un parti pratique, un parti de gouvernement ». Apprenons à faire des compromissions : c'est la condition pour faire accepter la République aux Français. Quand il est élu président de la commission du budget au Parlement en 1877, il déclare : « nous avons voulu entrer dans la commission pour nous mettre en face des réalités sans illusions et sans précipitation : uniquement inspirés par un esprit d'économie, de maturité et de sage réforme, nous nous garderons de ne rien livrer à l'aventure, persuadés qu'en ces délicates matières on ne devance ni le temps ni l'opinion ». Fini l'opposant flamboyant à l'Empire ou le « dictateur de Tours »... On prête à Pierre Waldeck-Rousseau, député en 1879, et ministre de l'Intérieur en 1884-1885, la formule « je suis républicain modéré, mais pas modérément républicain » (parfois attribué aussi à Jules Favre). Elle résume bien l'état d'esprit des opportunistes.

Qu'est-ce qu'un parti politique à la fin du XIXe siècle ? Il faut préciser que ce que l'on appelle un parti politique à l'époque est très différent des partis politiques contemporains qui se forment après l'adoption de la loi sur les associations de 1901. Les « partis », au XIXe siècle, sont avant tout des groupes parlementaires : il n'y a pas d'adhérents et de structure d'encadrement de ces derniers. Ce sont des groupes liés à d'autres types de cercles ou de sociabilité au sein de la société civile comme les comités, les sociétés culturelles ou même les loges maconniques. Beaucoup de Républicains appartiennent de fait à la franc-maconnerie : le Grand Orient de France, le Rite Ecossais ou la Grande Loge. Ils en partagent les valeurs progressistes et démocratiques, et l'idée d'œuvrer à un monde meilleur. Ce qui va d'ailleurs nourrir assez vite les théories du complot chez les anti-républicains : la République serait le produit d'un complot judéo-maçonnique. Ce type de discours va monter en force à la fin du siècle. En 1879, la franc-maçonnerie compte en France 25 000 membres, répartis en 300 loges. Quant aux oppositions entre opportunistes et radicaux, elles se formalisent lors des élections législatives de 1881. Sont élus 375 députés opportunistes (168 pour la Gauche Républicaine, 207 pour l'Union Républicaine), contre 90 pour la droite monarchiste, et 50 pour les républicains « radicaux ». Mais les frontières ne sont pas toujours bien délimitées : les individus peuvent passer d'un groupe à l'autre très facilement au gré des coalitions électorales, voire selon l'ordre du jour de l'Assemblée, et ce n'est pas forcément interprété comme une trahison (sauf si on passe du camp monarchiste au camp républicain et inversement...). Lors des élections législatives de 1885 (où le scrutin de liste a été exceptionnellement porté à deux tours), on assiste par exemple à des réflexes de « front républicain » : se désister au second tour pour faire perdre un candidat de droite monarchiste.

Les valeurs. Sur le plan des valeurs, les opportunistes croient dans le progrès et la science : ils s'inscrivent dans le courant de pensée du positivisme, forgé par le philosophe – et proto-sociologue - Auguste Comte, mort en 1857. C'est à dire la croyance dans le progrès, dans la science et l'idée que les sociétés peuvent dépasser le stade métaphysique. La philosophie de Comte est un peu une actualisation du Saint Simonisme. Les opportunistes sont aussi volontiers scientistes comme beaucoup d'élites de leur époque. Une chaire d'épistémologie est créée au Collège de France en 1892 et la discussion sur les sciences fait partie de la conversation de base de tout homme instruit, sauf chez les milieux catholiques conservateurs. Toutefois, le positivisme n'est pas déclaré doctrine officielle du régime, à la différence de ce que font certains pays d'Amérique latine comme le Brésil qui adopte la devise « Ordre et progrès ». Les opportunistes croient en la raison, héritiers de la philosophie des Lumières : Voltaire, Rousseau, ou le Prussien Kant. Gambetta disait souvent « il faut un Voltaire dans la bibliothèque de chaque famille » et ainsi le monde irait mieux. Ils sont anticléricaux, mais pas forcément antireligieux ou laïcs, à la différence des nouveaux radicaux. Ils ne combattent pas la religion catholique mais l'emprise jugée trop forte du Clergé dans la société, en prenant le IInd Empire (surtout l'Empire autoritaire) comme contre-modèle. Mais ils ne veulent pas remettre en question l'ordre politique et social, ils se satisfont de la république bourgeoisie issue des lois de 1875 et de leur interprétation en 1877. Ils sont pour le changement graduel : transformer le monde au gré des opportunités, pas du jour au lendemain ; c'est désormais tout le contraire d'une posture révolutionnaire. Ils sont influencés d'une certaine manière par la pensée du philosophe anglais John Stuart Mill: utilitarisme et individualisme (l'individu est au cœur de la société). Mais l'individu dans ses richesses et ses capacités : les opportunistes sont pour la méritocratie. Egalité des chances, école pour tous mais après chacun se distingue par son mérite, ses capacités de travail. Ils sont patriotes et attachés à une définition de la nation comme contrat entre individus volontaires, ce que formalisera Ernest Renan dans sa conférence de 1882. Ils ont aussi une culture classique très poussée (tous ont fait des études, leurs humanités et au moins du latin) : ils aiment la rhétorique et les beaux discours. L'éloquence est importante en politique et l'on compte beaucoup de bons orateurs comme Gambetta. De façon plus anecdotique, le prénom « Jules » revient souvent dans leurs rangs, d'où l'expression de « République des Jules ».

Les bases électorales des opportunistes. Les partis politiques de l'époque n'ont certes pas d'adhérents mais ils ont un électorat, des sympathisants. C'est un corps électoral assez composite, bien étudié par certains historiens comme Jean-Marie Mayeur. Ce ne sont pas les grands notables, les grands propriétaires ou les élites nobiliaires : eux restent encore monarchistes. Ce n'est pas non plus le prolétariat : beaucoup d'ouvriers se réfugient dans les doctrines marxistes qui circulent clandestinement et pour eux le terme République fait penser à Thiers qui fait penser à la répression de la Commune et à un gouvernement bourgeois qui extermine le petit peuple. Les liens entre monde politique et monde maçonnique permettent de toucher les petites notabilités de province ; les classes moyennes instruites (fonctionnaires, médecins, professeurs, avocats, instituteurs, ingénieurs), les petits industriels, les commerçants, les artisans. Ils se laissent tous progressivement tenter par une philosophie politique qui défend la petite propriété, le mérite, le travail. Ce

sont ce que Gambetta appelle « les couches sociales nouvelles ». Même les élites économiques bourgeoises se laissent tenter : Henri Germain, fondateur du Crédit Lyonnais, sous l'Empire ; Jules Siegfried, négociant de coton et maire du Havre. Sur le long terme, pas mal d'orléanistes se laissent convaincre. Et les paysans ? Gambetta a en vérité réussi son pari et les a séduits peu à peu. Dans un discours à Cahors, le 29 mai 1881, il déclare qu'il faut fonder la République sur ces « 24 millions d'agriculteurs et de paysans, la réserve de la nation, le lest même du vaisseau qui porte la fortune nationale ». Et petit à petit, le fossé entre les villes et les campagnes se comble. Les paysans voient que le républicanisme se distingue du socialisme révolutionnaire, ce qui les rassure.

2/ Institutions et symboles républicains

Un régime d'assemblée... Sur le plan des institutions, on peut résolument parler de « régime d'assemblée », voire de parlementarisme intégral. Les opportunistes sont très attachés au principe de représentation, mais la véritable démocratie est celle des élus qui réfléchissent et œuvrent pour le peuple, en toute indépendance une fois qu'ils sont élus. Ils rejettent la « démocratie plébiscitaire » des bonapartistes : il n'existe aucune possibilité d'organiser des référendums dans les textes constitutionnels. Le gouvernement émane de la Chambre et le président du Conseil est nommé d'après la majorité parlementaire. Les députés et sénateurs sont répartis en commissions spécialisées et ces commissions parlementaires deviennent les véritables organes de gouvernement, donnant les directives aux ministres. Les Assemblées sont maitresses de leur ordre du jour, fixent le calendrier du travail législatif, peuvent « enterrer » un projet à tout moment, citer à tout moment un ministre, l'interpeller, et le mettre en minorité (c'est-à-dire le pousser à la démission), imposer un débat à n'importe quel moment. Le gouvernement est aux ordres des Assemblées. Le Président du Conseil est sans cesse exposé aux demandes d'interpellation, les ministres sont assaillis de questions écrites ou orales. Tandis que l'absence de partis solidement constitués conduit à une grande instabilité ministérielle. Entre 1876 et 1914, on a compté 49 gouvernements pour une durée moyenne de 9 mois (et 13 jours). L'instabilité ministérielle est grande, amplifiée par l'absence de discipline de vote au Parlement.

... à l'Exécutif est faible. Le Président de la République, élu par les Chambres, est un personnage effacé. Ce sont des opportunistes : Grévy, démissionnaire en 1887 ; Sadi Carnot, assassiné en 1894. Les parlementaires écartent délibérément les trop fortes personnalités : Jules Ferry ne reçoit guère de soutiens lorsqu'il se présente au poste vacant en 1887. Par ailleurs, en matière gouvernementale, la pratique amène à parler de « Président du Conseil », mais en réalité la fonction n'existe pas, elle n'est pas prévue par les lois de 1875. C'est pour cela que le Président du Conseil de facto est aussi titulaire d'un autre portefeuille ministériel (Intérieur, Finances, Instruction Publique...). Les gouvernements de la IIIe République, que l'on appelle « cabinets » plus que « gouvernements », sont de structure légère : environ une dizaine de ministres à chaque fois (Intérieur, Finances, Affaires étrangères, Commerce...) et des créations de nouveaux portefeuilles de temps en temps en fonction des évolutions de l'économie et de la société (Postes et télégraphes en 1879 devant les progrès des télécommunications, Commerce et Industrie en 1886 lorsque s'accélère la seconde vague d'industrialisation, Colonies en 1894 quand la reprise de la colonisation aura constitué un vaste empire en Afrique et en Asie...).

Cependant, malgré les changements fréquents de gouvernement, il y a une certaine stabilité des hommes qui peuvent conserver le même poste dans différentes formations gouvernementales. Enfin, la centralisation administrative du pays demeure en l'état. L'idée d'élire fonctionnaires et magistrats a été abandonnée. En 1883, Ferry suspend l'inamovibilité des magistrats pour trois mois et procède à une épuration des juges hérités du IInd Empire qui ne manquaient jamais de critiquer le régime républicain. 1000 magistrats suspectés de sympathies congrégationnistes, bonapartistes, royalistes, conservatrices en font les frais.

La propagande républicaine en 1881. Les Républicains procèdent aussi à la républicanisation du pays. Ils cherchent en permanence à légitimer dans l'opinion leurs réalisations. En distribuant par exemple des brochures, sous la forme d'images d'Epinal pour mieux toucher le grand public, au moment des élections législatives, comme celle de 1881, les premières à se dérouler sans grandes tensions, signe de stabilisation de la vie politique. Ces images rappellent aux électeurs qu'ils ont certes le choix entre les candidats (y compris les monarchistes) mais elles rappellent les réalisations de la République (libertés, justice, parlementarisme remplaçant pour de bon le césarisme), au besoin en s'appropriant les réalisations de Thiers à une époque où le régime était plus qu'ambigu (libération du territoire, redressement de l'économie et des comptes publics au début des années 1870).

Iconographie et symboles républicains. Le régime se dote également de symboles. En 1879, une loi fait de la Marseillaise (l'ex Chant de guerre de l'armée du Rhin rédigé en 1792 par le Strasbourgeois Claude Rouget de Lisle) l'hymne officiel de la France, comme cela avait été le cas en 1795 sous la Révolution. L'Etat encourage aussi la diffusion des symboles républicains, parmi lesquels la figure de Marianne, au bonnet phrygien, symbolisant le régime. En 1848, la IIe République avait édité des timbres à l'effigie de Marianne, aux allures de Cérès avec des cornes d'abondance. La IIIe République revient pour ses timbres à la figure de Marianne-Cérès, symbole de paix et de commerce. Les bustes de Marianne doivent également être exposés dans chaque mairie de France. De ce point de vue-là, la loi de 1884 rend obligatoire pour les municipalités la possession d'un « hôtel de ville » ouvert à tous. La « mairie », qui n'était parfois que les simples logements et bureaux du maire, fermés au public, avec parfois logement pour l'instituteur et locaux de l'école primaire, devient un « hôtel de ville », c'est à dire un bâtiment ouvert au public, une « maison du peuple » avec ses services administratifs mais aussi sa salle des fêtes pour les mariages ou autres festivités pour les membres de la collectivité locale. L'historien Maurice Agulhon a beaucoup étudié cette « descente de la République au village » qui a commencé en fait au moment de la IInde République et recommence désormais au cours de la décennie 1870. En 1880, une loi fait du 14 juillet la fête nationale : elle célèbre aussi bien la prise de la bastille du 14 juillet 1789 que la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790, sur le champ de Mars à Paris, qui fut un moment de célébration de l'unité nationale entre le peuple, les parlementaires de la nouvelle « Assemblée Nationale » et le roi (Louis XVI semblait alors jouer le jeu de la Révolution). D'ailleurs, pour les parlementaires de 1880, c'est davantage le 14 juillet 1790 qui ferait sens en tant que fête nationale. Mais l'ambiguïté a été maintenue volontairement pour que chacun y trouve son compte. Chaque 14 juillet donne désormais lieu à des défilés, mobilisant la jeunesse des écoles. En 1880, la formule « Liberté, Egalité, Fraternité » devient la devise officielle. Elle était clandestinement, depuis la Révolution, une formule usuelle du milieu républicain. Les opportunistes empruntent donc à l'imaginaire de la Révolution française, mais en épurant tous ces symboles de leurs éventuelles connotations « violentes », au nom de la réconciliation nationale.

Les funérailles de Hugo en 1885. Enfin, le régime se met en scène à l'occasion de quelques grands évènements, comme le 1^{er} juin 1885, les funérailles nationales de Victor Hugo. On célèbre alors la grande figure républicaine, éternel opposant à Napoléon III et le parlementaire républicain des années 1870. Le 23 mai 1885, Henri Brisson, le Président du Conseil, déclare devant le Sénat : « son génie domine notre siècle. La France, par lui, rayonnait sur le monde. Les Lettres ne sont pas seules en deuil, mais aussi la patrie et l'humanité, quiconque lit et pense dans l'univers entier. C'est tout en peuple qui conduira ses funérailles ». Le corps de Victor Hugo est déposé la veille dans un immense catafalque sous l'Arc de Triomphe. Puis le 1er juin, le cortège, suivi de milliers de personnes et par tous les officiels du régime, conduit la dépouille de Hugo au Panthéon qui a été réhabilité en temple laïc des grands hommes de la République. Le Panthéon est un lieu particulier de Paris qui faisait depuis des décennies l'objet d'une bataille entre républicains et monarchistes. Le Panthéon était initialement une église édifiée sous le règne de Louis XV au XVIIIe siècle, dédiée à Sainte Geneviève, patronne de Paris. En 1791, l'Assemblée Nationale la « laïcise » et en fait un temple dédié aux Grands Hommes de la nation (« aux grands hommes, la patrie reconnaissante » est-il inscrit sur le frontispice). Mirabeau (retiré ensuite, une fois connu ses compromissions avec Louis XVI), Voltaire et Rousseau seront les premiers corps inhumés. En 1806, Napoléon Ier rend l'édifice au culte en partie et à la Restauration le Panthéon redevient uniquement une église catholique. En 1830, en signe de conciliation avec les idées de la Révolution, Louis-Philippe en a refait un panthéon laïc, mais il n'y fera inhumer personne. En 1848, la IInde République fait du lieu un « temple de l'humanité », dédié au progrès et aux connaissances scientifiques. On y réalise d'ailleurs en 1851 l'expérience du « pendule de Foucault » qui démontre empiriquement la rotation terrestre. Après son coup d'Etat et le rétablissement de l'Empire en 1852, en signe de rapprochement avec l'Eglise, Napoléon III refait de l'édifice une basilique catholique. Pendant le siège de Paris pendant la guerre de 1870, le lieu fait l'objet d'une forte dévotion populaire des Parisiens qui viennent spontanément invoquer Sainte Geneviève qui aurait, par ses prières en 451, empêché les Huns d'Attila de prendre Paris. Il s'agit là de récidiver en repoussant par la prière les Prussiens... Et, en 1885 à l'occasion de la mort de Hugo, la majorité républicaine décide de retransformer à nouveau le Panthéon en un temps laïc dédié aux grands hommes de la République. Depuis, le Panthéon a conservé cette fonction (en s'élargissant aux femmes...). Mais les monarchistes et catholiques grondent. L'archevêque de Paris, Mgr Guibert, s'en plaint au ministre des Cultes. Et dénonce une décision prise « sous la pression de l'émeute ». En effet, quelques jours auparavant, une manifestation de nostalgiques de la Commune au « mur des fédérés » a tourné à l'émeute et a obligé la police à intervenir, faisant des blessés. Malgré l'amnistie des communards, les vieilles blessures se rouvrent et le gouvernement veut compenser par une grande cérémonie d'union nationale, plaçant la barre à gauche (Hugo était très à gauche, reprendre une église au Clergé est un geste brutal qui n'est pas dans les habitudes des opportunistes). A la Chambre, Albert de Mun, leader du camp monarchiste, interpelle le chef de gouvernement : « Vous allez chasser de son temps Dieu lui-même, pour installer à sa place la dépouille d'un homme! Ce que vous montrerez lundi, ce ne sera plus qu'une saturnale funèbre ». Certains catholiques proposent un compromis par le biais d'un enterrement religieux à Notre Dame de Paris (pour des funérailles plus classiques, sans défi lancé à l'Eglise, et dans un lieu magnifié par l'un des plus célèbres romans de l'écrivain) mais ils ne sont pas entendus. La cérémonie de juin 1885 est cependant un succès, consacrant la République et contribuant à son enracinement dans les esprits.

B/L'œuvre politique des opportunistes et le chantier scolaire de Jules Ferry

1/ Les lois libérales

La liberté de la presse. Les années 1880 vont être marquées par de nombreuses lois libérales pour réellement donner corps à l'idée de liberté individuelle. La loi du 29 juillet 1881 institue définitivement la liberté de la presse : pleine et entière, elle est toujours en vigueur aujourd'hui. Elle ne prévoit ni autorisation préalable à la publication, ni cautionnement, ni censure, comme du temps de l'Empire ou de l'Ordre moral, mais définit quand même des délits de presse pour incitation au crime, offense au chef de l'Etat ou diffamations... Sur ce dernier point, il y a cependant débat. Les « radicaux » comme Clemenceau y voient une sorte de restriction de la liberté, déclarant : « avec les intentions les plus libérales du monde, vous allez directement contre le principe de la liberté. Vous voulez permettre la discussion et interdire l'outrage. Je défie qui que ce soit de venir à cette tribune vous dire à quel signe le magistrat pourra reconnaître que la discussion cesse et que l'outrage commence. Et si personne ici ne peut répondre, je dis que vous faites une loi d'arbitraire, non de liberté, une loi de monarchie, non de république ». La loi s'inscrit aussi dans l'imaginaire de la Révolution en rappelant la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la liberté de la presse lors des premières années de la Révolution française. Le secteur de l'imprimerie, de la librairie et de l'affichage est libéralisé. La place des journalistes en politique, déjà très importante, grandit encore.

Les libertés individuelles. Puis la loi du 30 juin 1881 institue la liberté de réunion, mais déçoit car elle ne va pas jusqu'à la liberté d'association. En fait, certains républicains craignaient qu'une telle loi ne soit mise à profit par les congrégations religieuses. La République proclame aussi la liberté d'ouverture des débits de boisson, en réaction contre l'Ordre moral, mais veille à lutter contre le fléau social de l'alcoolisme. L'autorisation administrative d'ouverture est supprimée et remplacée par une simple déclaration à la mairie. Cafés, brasseries et cabarets deviennent vite des lieux privilégiés de la vie publique et de l'expérience politique. Les opportunistes se permettent aussi de légiférer en matière de mœurs. En 1884, la loi Naquet autorise le divorce : c'était un vieux principe républicain, qui rappelle la première légalisation du divorce en 1792 par la lère République (abolie en 1816). Mais elle fait gronder les catholiques qui dénoncent la « ruine de la famille ». Il a fallu trois ans de débat pour la faire passer à la Chambre. Auparavant, le divorce n'était possible que pour adultère. La loi reste cependant limitée : il n'y a pas de divorce par consentement mutuel. Par ailleurs, pour ne pas brusquer la morale traditionnelle, l'adultère est plus sévèrement sanctionné pour les femmes que pour les hommes...

La liberté syndicale. En 1884, la loi Waldeck-Rousseau autorise les syndicats, complétant ainsi la loi Ollivier de 1864 sur le droit de grève. Les salariés ont le droit de se grouper en associations professionnelles. Mais les

syndicats sont mécontents des formalités administratives qu'on leur demande pour se déclarer. Les fonctionnaires ne sont pas autorisés à se syndiquer. Le taux de syndicalisme demeure dans les faits très faible. En 1884 également, on note un souci de développer la démocratie locale : les maires sont désormais élus par les conseillers municipaux qui eux-mêmes sont élus au suffrage universel. Sauf à Paris qui se retrouve privée de maire, en punition de la Commune, et ce jusqu'en ... 1977. Mais les maires d'arrondissement subsistent. Enfin, les Opportunistes n'interviennent pas dans le domaine économique et social. On se contente d'une économie libérale, sans beaucoup de protection sociale et sans intervention de l'Etat dans l'économie. Les grands patrons comme les Schneider du Creusot sont vite très satisfaits de cette absence de remise en question du statu quo en matière économique.

2/ L'école de la République et de la nation

Contexte et principes. Mais le chantier le plus important sera l'école. Avec les « lois Ferry », du nom du ministre de l'Instruction publique, pendant 4 ans entre 1879 et 1883. Le but est de développer le niveau d'instruction pour lutter contre « l'obscurantisme » (susceptible d'entrainer un jour le retour à la monarchie, appuyée sur l'Eglise). Mais aussi de redresser la France face à l'Allemagne, toujours dans la thématique de la Revanche, en développant un discours patriotique. Jules Ferry reprend la formule de Jean Macé de 1866 : « pour la patrie, par le livre et par l'épée ». Mais il faut surtout instruire. Jules Ferry résume sa mission en déclarant que « la Première République avait donné la terre, la Deuxième République avait donné le suffrage, la IIIe République donnera le savoir », faisant référence à l'abolition de la féodalité et au suffrage universel pour les deux précédentes républiques. Ferry considère que le ministère de l'Instruction Publique est le plus important de tous : il est le « département des âmes ». Une autre idée importante est que l'école doit créer les conditions intellectuelles et morales d'une collaboration entre ouvriers et patrons, pour mettre fin à la guerre sociale (toujours dans le douloureux souvenir de la Commune). En 1879, sont créées les écoles normales d'institutrices, sachant qu'il en existait déjà pour les instituteurs depuis la monarchie de Juillet. De ce point de vue-là, il faut nuancer le discours des Républicains qui ont tendance à s'approprier tous les progrès en matière d'enseignement. Ferry a eu des prédécesseurs. François Guizot, ministre de l'Instruction Publique sous Louis-Philippe, avait fait adopter la loi du 23 juin 1833 instaurant un enseignement primaire public, avec obligation pour chaque commune d'entretenir une école, avec un ou plusieurs instituteurs, et obligation d'instruire les enfants contre rétribution mensuelle des familles. Il y avait eu aussi Victor Duruy, qui développa l'enseignement secondaire sous le IInd Empire avec un effort en faveur des filles (cf chapitre 1).

Les lois Ferry. Mais Ferry complète le dispositif. La loi de 1881 instaure la gratuité de l'école primaire. La loi de 1882 la rend laïque et obligatoire pour les enfants de 6 à 13 ans, année de l'obtention du certificat d'études. Au-delà de l'effort d'instruction, il s'agit aussi de limiter le travail des enfants, mis souvent à contribution dans les campagnes dès leur plus jeune âge. Enfin, en 1886, la loi Goblet (car Ferry n'est plus ministre, mais la loi s'inscrit dans la continuité des précédentes) impose l'obligation de laïcité du personnel enseignant des écoles publiques. On retire également le crucifix des salles de classe, ce qui n'est pas toujours bien vu par la population. Mais s'il est interdit d'enseigner la religion, un jour de la semaine est laissé libre (le jeudi), avec l'idée que les

familles auront à pourvoir à l'enseignement religieux des enfants ce jour-là. A l'école, il faut développer une morale « républicaine » qui soit acceptable par tous. Ferry se dit laïc mais pas laïciste (=extrémiste de la laïcité). Il souligne que son combat n'est pas contre la religion mais contre le cléricalisme : la religion doit demeurer du domaine de la vie privée, tout prosélytisme est prohibé dans un cadre public. Notons que les opportunistes ne laïcisent que le milieu scolaire. Au-delà, ils sont pour le maintien du concordat de 1802 : la religion catholique est toujours décrétée religion de la majorité des Français, l'Eglise est sous contrôle de l'Etat, les prêtres sont payés par l'Etat, assimilés à des fonctionnaires. En 1880, une loi interdit aux Jésuites d'enseigner, mais ce n'est pas la première loi de ce type. Les Jésuites se font régulièrement chasser depuis le temps de la monarchie absolue, toujours suspectés de représenter une influence étrangère, et ils reviennent toujours ensuite. Les opportunistes s'attaquent aussi aux congrégations, on en comptait un millier en France, enseignant à la moitié des jeunes garçons français, grâce au cadre de la loi Falloux de 1850, toujours en vigueur. Les congrégations religieuses ne se consacraient pas qu'à l'enseignement : elles tenaient aussi des hôpitaux, des hospices, des orphelinats. Elles reçoivent l'ordre de demander une autorisation administrative de fonctionnement. 260 congrégations et un collège, récalcitrants à ces nouvelles directives, sont fermées. Près de 5000 religieux quittent alors la France, s'estimant persécutés.

Au-delà de l'école primaire... La loi Camille Sée de 1880 crée des lycées de jeunes filles, mais on n'y prépare cependant pas le bac (les filles doivent toujours demander une dérogation exceptionnelle pour le passer). En 1881, est créée l'Ecole Normale Supérieure des jeunes filles de Sèvres (qui sera couplée à l'ENS-Ulm par la suite). En 1889, les instituteurs voient leur statut clarifié et deviennent des fonctionnaires. Il y a une certaine efficacité de cette politique scolaire sur le long terme. En 1914, seuls 4% des conscrits sont illettrés. En 1881, sont créées les écoles maternelles grâce au rôle de l'institutrice Pauline Kergomard. L'enseignement supérieur est aussi réformé par la loi du 27 février 1880 qui conduit à la création d'un Conseil supérieur de l'Instruction Publique pour élaborer les textes législatifs et réglementaires. Ferry procède également à une réforme des conseils académiques pour en faire sortir les membres du clergé qui y siégeaient depuis la loi Falloux. Mais le principe de liberté de l'enseignement est maintenu : les opportunistes ne touchent pas à l'école privée, ni aux six facultés catholiques (dont la Catho de Lille) qui avaient été créées en 1875. Les cursus des études sont étoffés et le nombre d'étudiants augmente.

Les limites des lois Ferry. D'abord, elles ne touchent pas du tout à l'enseignement secondaire qui reste réservé à une élite. Après le certificat d'études, la grande majorité des élèves ne va pas au lycée mais va ensuite dans des « écoles primaires supérieures » ou « cours complémentaires », attachés aux écoles primaires. Ces cursus donnaient droit à un Brevet élémentaire, pouvant donner accès à certains concours de recrutement par la suite comme ceux des écoles normales d'instituteurs. C'est la « voie royale » de nombreux jeunes issus de familles paysannes. Seuls les enfants de bourgeois peuvent accéder au lycée et préparer le baccalauréat, ouvrant la voie des études supérieures. En théorie, il n'y a pas de barrière à l'entrée, mais l'orientation se fait au détriment des plus modestes. Les familles modestes font également le choix pour leurs enfants de trajectoires courtes jugées plus rentables. Enfin, il y a une profonde inégalité territoriale, en dépit des valeurs officielles de

la République, et tous les quartiers n'offrent pas la double possibilité de trajectoire secondaire. Et soulignons que le système éducatif demeure dual, car une loi en 1886 confirme l'enseignement libre (privé). L'Eglise pourra avoir ses propres écoles. C'est le début de la querelle public/privé dans chaque ville et village de France, entre l'école de la République et « l'école du curé » qui remplit souvent davantage que l'autre... Mais rétrospectivement la constitution de l'école primaire selon Jules Ferry est un moment fort de l'histoire républicaine. Le poète Charles Péguy célébrera plus tard les instituteurs, vêtus de blouses noires, comme les « hussards noirs de la République ». Tandis que les catholiques et les conservateurs grondent contre « l'école sans Dieu ».

Une école « patrimoniale » et patriotique. Soulignons aussi que l'école a un but patriotique, qui s'inscrit dans l'esprit de la Revanche. Il s'agit « d'enseigner la patrie », déclare l'historien républicain Ernest Lavisse, auteur de nombreux manuels scolaires sous la IIIe République. Il écrit notamment « L'Histoire doit cultiver le sentiment et préciser la notion. [...] Il y a dans le passé le plus lointain une poésie qu'il faut verser dans les jeunes âmes pour y fortifier le sentiment patriotique. Faisons-leur aimer nos ancêtres les Gaulois, et les forêts des druides, Charles Martel à Poitiers, Roland à Roncevaux, Godefroi de Bouillon à Jérusalem, Jeanne d'Arc, Bayard, tous nos héros du passé, même enveloppés de légendes : car c'est un malheur que nos légendes s'oublient [...]. Pour tout dire, si l'écolier n'emporte pas avec lui le vivant souvenir de nos gloires nationales ; s'il ne sait pas que ses ancêtres ont combattu sur mille champs de bataille pour de nobles causes ; s'il n'a point appris ce qu'il a coûté de sang et d'efforts pour faire l'unité de notre patrie, et dégager ensuite du chaos de nos institutions vieillies les lois sacrées qui nous ont fait libres ; s'il ne devient pas un citoyen pénétré de ses devoirs et un soldat qui aime son drapeau, l'instituteur aura perdu son temps ». La Révolution française occupe une place de choix dans les programmes. L'un des principaux livres que l'on donne aux enfants est le *Tour de France* par deux enfants, publié en 1878, plusieurs fois augmenté et réédité, et utilisé massivement en classe jusqu'en 1914. Ecrit par Augustine Fouillée, épouse d'un professeur de l'ENS, l'ouvrage raconte l'histoire de deux enfants qui quittent la ville mosellane de Phalsbourg, devenue allemande, pour parcourir la France. Le livre mêle leçons de géographie, d'histoire, d'économie et considérations patriotiques sur la France. C'est un monument de littérature patrimoniale, mais pas du tout passéiste (la modernité économique des usines du Creusot est encensée dans l'ouvrage). Dénué de propos anticléricaux et faisant de Jeanne d'Arc une héroïne nationale, il est de ce fait très utilisé aussi dans les écoles libres, ce qui fait qu'il forme plusieurs générations d'enfants, public et privé confondus. Au-delà des textes, à partir de 1882, il y a des tentatives pour instituer des « bataillons scolaires » composés d'écoliers de 10 à 12 ans, équipés de fusils de bois et entrainés à la guerre par leurs instituteurs. Mais l'expérience tourne court, quand on constate que les enfants ont tendance à oublier cet enseignement reçu trop tôt. Les bataillons disparaissent en 1890.

Figures paradoxales de Ferry et Gambetta. Au-delà de l'école, les grands chantiers politiques du début des années 1880 sont donc marqués par les figures de Ferry et de Gambetta, qu'on peut considérer comme des « pères fondateurs » du régime : Jules Ferry est plusieurs fois ministre, il est resté au pouvoir pendant 6 ans, ce qui est très long sous la IIIe République. Mais, paradoxalement, malgré sa légende dorée dans l'imaginaire

républicain jusqu'à aujourd'hui, il n'est pas très populaire en son temps: impopularité qui lui colle à la peau depuis le siège de Paris en 1870, puis les catholiques lui en veulent sur la question de la laïcité scolaire, ainsi que les radicaux qui s'opposent notamment à lui sur les questions coloniales. Car Ferry est un grand colonialiste, doublé d'un raciste patenté. Son premier gouvernement, où il est Président du Conseil en plus de ministre de l'Instruction, de septembre 1880 à novembre 1881 est renversé à cause de sa politique en Tunisie, un autre ministère en 1885 à cause de la défaite française au Tonkin, d'où son surnom de « Ferry le Tonkinois » (cf plus bas dans le chapitre). Dans l'intervalle, Gambetta, toujours député mais jamais ministre, avait quand même formé un « grand ministère » entre novembre 1881 et janvier 1882. Gambetta fut donc Président du Conseil, mais pour trois mois à peine. Il réactive pendant ce laps de temps les critiques à son encontre : son goût pour l'autorité, le militarisme, son programme de nationalisation. Mais il tombe facilement sur un projet de révision de la constitution qui ne passe pas à la Chambre. L'expression de « grand ministère » est employée avec ironie par la presse. Puis il meurt accidentellement en décembre 1882, en se blessant grièvement alors qu'il nettoyait une de ses armes à feu dont il était passionné. Ferry et Gambetta, longtemps porte-paroles du camp républicain sous l'Empire, pères fondateurs de la République face aux monarchistes dans les années 1870, n'auront finalement pas brillé en popularité et/ou en longévité en tant que ministres ...

C / Triompher des oppositions et faire consensus politique

1/ Les opposants aux opportunistes

Les nouveaux radicaux. Les républicains sont au pouvoir et il n'y a pas vraiment d'alternance politique. Car il y a un clivage Gauche/Droite, mais la droite est monarchiste et demeure à ce titre durablement exclue du pouvoir, ne réussissant plus à obtenir la majorité des suffrages. Mais il y a quand même des oppositions : quelles sont-elles et comment s'expriment-elles ? Il y a au sein du camp républicain les « radicaux » : ils partagent les mêmes valeurs que les opportunistes mais s'en distinguent par des préoccupations sociales poussées. On les appelle les « intransigeants » : L'intransigeant est d'ailleurs le nom du nouveau journal de Rochefort. Rochefort, présent à Paris pendant la Commune mais curieusement peu motivé par la République autonome, avait quand même été déporté par les Versaillais en Nouvelle-Calédonie. Mais il s'en est échappé en 1874 pour gagner la Suisse et revenir ensuite en France lors de l'amnistie de 1880. Il reste, par cette aventure, une figure singulière et respectée chez les républicains très à gauche. Les « intransigeants » voudraient aller plus loin dans le domaine de la lutte anticléricale et dans la démocratisation scolaire (comme repousser l'obligation de scolarité au-delà de 13 ans). Ils voudraient réviser les lois de 1875 pour supprimer le Sénat. Ils voudraient une intervention de l'Etat dans le domaine économique : par des nationalisations de compagnies privées (mines, chemins de fer), la création d'un impôt sur le revenu et la mise en place de grands services publics nationaux. Les parlementaires les plus célèbres de ce camp sont Alfred Naquet, député du Vaucluse depuis 1871; Camille Pelletan, député des Bouches du Rhône en 1881 et surtout Georges Clemenceau, député à partir de 1876, de la Seine puis du Var. Très investi dans la défense du programme de Belleville, reprochant à Gambetta son virage modéré et attaché aux questions de police, il réclame l'épuration des cadres de la police nationale (la Sûreté) qui sont toujours ceux du IInd Empire. Les radicaux ont aussi des comités en province, des liens avec la francmaçonnerie et tout un réseau de soutien qu'ils sauront progressivement mobiliser face aux opportunistes. La question coloniale va surtout les séparer de ces derniers : Clemenceau va violemment s'opposer à Ferry sur la question de la colonisation et de l'inégalité des races. Dans les années 1890, les républicains modérés vont également se rapprocher de l'Eglise et des conservateurs, ce qui va permettre le « ralliement » de l'Eglise à la République en 1892 (cf plus bas). Un élément de plus qui creuse le fossé entre opportunistes et radicaux. Il faut préciser que les radicaux, bien qu'attachés à mesures de gauche, ne sont pas révolutionnaires (ils ne veulent pas renverser violemment le régime) ni socialistes (le socialisme n'est pas encore unifié théoriquement mais il s'oppose à la propriété privée et à la liberté d'entreprendre, principes qui sont au contraire des valeurs clefs des radicaux). Mais comme les combinaisons parlementaires et les débats politiques sont compliqués, certains radicaux ne sont pas contre les alliances avec les socialistes dans les années 1890 : on les appelle les « rad-soc » (pour « radicaux-socialistes »).

La droite monarchiste. Il y a ensuite la droite monarchiste qui occupe la droite de l'Assemblée. Les députés monarchistes se rassemblent derrière de grands orateurs comme Albert de Mun, légitimiste, qui reste partisan de la Restauration avec le comte de Chambord, jusqu'à la mort de ce dernier en 1883. Mais il souhaite ensuite constituer un grand parti catholique d'opposition, en vain, vers le milieu des années 1880. Cette droite se classe en trois grandes familles, qui se définissent initialement sur la question du prétendant au trône, mais dont les systèmes de valeurs finissent par s'autonomiser. Ce qu'a montré l'historien René Rémond dans un grand classique de l'histoire politique (1ère publication en 1954) : les Droites en France. Pour Rémond, ces trois familles se retrouvent tout au long du XXe siècle, même si elles deviennent républicaines avec le temps. Il y a les légitimistes : ils incarnent la contre-Révolution depuis 1789. Pour eux, la tradition est érigée en système et fait politique. Ils sont attachés à l'héritier Bourbon, c'est pourquoi la mort sans enfants de Chambord en 1883 les réduit considérablement (il faut désormais se tourner vers la branche espagnole des Bourbons pour trouver des héritiers). Mais la pensée légitimiste survit et on peut la retrouver par moments avec Vichy ou les mouvements d'extrême-droite au XXe siècle. Il y a ensuite les orléanistes : conservateurs mais libéraux. Pas forcément attachés à la personne du roi, ils se convertissent à la République opportuniste progressivement. Cette tradition survit dans la droite républicaine libérale : pour Rémond, le Président Giscard d'Estaing est un parfait exemple d'orléanisme au XXe siècle. Il y a enfin les bonapartistes : partisans des Napoléon. Ils aiment l'Ordre (l'autorité incarnée dans un pouvoir personnel fort), le nationalisme mais aussi des idées sociales au nom de la cohésion nationale. Certes, les partisans de Napoléon IV ne font que décliner (et l'héritier impérial le prince Eugène meurt en 1879, tué par des Zoulous en Afrique du Sud) mais la pratique bonapartiste du pouvoir se perpétue. Au XXe siècle, le meilleur exemple en est le général de Gaulle qui ressuscite l'esprit du bonapartisme dans la Ve République. Mais les droites n'ont pas de programme commun.

Les oppositions socialistes extra-parlementaires. Il y a enfin des oppositions au-delà du Parlement : de la part des socialistes révolutionnaires. Ils se font de nouveau entendre après la loi d'amnistie des communards. Louise Michel revient à Paris mais ses conférences et les visites à son domicile sont scrupuleusement surveillées par la police. Elle se tourne vers l'anarchisme et justifie dans un meeting à Paris, à la salle Favier, le 18 mars

1883, le choix du mouvement de troquer le drapeau rouge pour le noir : « plus de drapeau rouge, mouillé du sang de nos soldats. J'arborerai le drapeau noir, portant le deuil de nos morts et de nos illusions ». Il avait été ponctuellement utilisé par les canuts lors de leurs soulèvements de 1831 et 1834. Très active, Louise Michel sera victime d'un attentat en janvier 1888 : lors d'un meeting au Havre, un catholique breton lui tire deux balles de revolver à bout portant, une restera dans la tête. Elle est provisoirement arrêtée après un meeting en 1890. Elle meurt en 1905 et des milliers de personnes assistent à ses funérailles à Paris. Henri Rochefort reprend la plume, lui qui s'était échappé de Nouvelle-Calédonie et était revenu clandestinement en Europe en passant par la Suisse en 1874. Les idées socialistes peuvent à nouveau s'exprimer dans la presse en 1880. Blanqui, sorti de prison (où il a passé la décennie mais il profite indirectement de l'amnistie des communards), fonde le journal Ni Dieu ni Maître. Mais le Parlement ne compte guère de député socialiste, à l'exception du vieux Louis Blanc, isolé pendant toute la décennie 1870, réélu en 1881 une ultime fois avant de mourir l'année suivante. En 1881, est élu comme député « socialiste » Clovis Hughes, ancienne figure de la Commune marseillaise aux côtés de Crémieux. Blanqui avait été élu à Bordeaux sur une législative partielle mais son élection est invalidée. Il meurt en 1881 : une page se tourne... Des milliers de personnes se pressent à ses funérailles au Père-Lachaise. Les socialistes révolutionnaires se font surtout entendre directement auprès de la classe ouvrière, dans des conférences organisées surtout dans les régions industrielles comme le Nord. Des militants socialistes comme Jules Guesde ou Lafargue traduisent et vulgarisent le marxisme. Guesde est un journaliste un temps exilé en Suisse (1871-1876) pour son soutien à la Commune. En 1879, a eu lieu un congrès ouvrier socialiste à Marseille qui adopte un programme d'action marxiste et aboutit à la création du Parti Ouvrier Français (POF) dirigé par Guesde. La solution au problème social sera la collectivisation des moyens de production. C'est un tournant par rapport aux précédents congrès ouvriers des années 1870... La nébuleuse socialiste demeure encore divisée.

Crépuscule des révolutions et adieu aux barricades. Dans le même temps, les grèves redémarrent : à l'automne 1879, conflits du travail chez les charpentiers, menuisiers et fondeurs de cuivre de Paris ; en 1880, grèves dans les mines et le textile dans le Nord. Le Prolétaire écrit en 1879 : « la grève a pour effet d'accentuer l'antagonisme des classes en éveillant chez les travailleurs la conscience de leurs intérêts ». Mais la fibre insurrectionnelle communarde s'est perdue comme le souligne amèrement Benoit Malon dans La Revue socialiste en 1887. Les discours sur la Commune ont beau se démultiplier : il semble qu'elle appartienne au passé. On la commémore chaque 18 mars avec des banquets, réunions et discours, souvent autour du mur des Fédérés. Mais les membres du Comité Révolutionnaire Central, fondé en 1881 avec des anciens blanquistes, et animé par Vaillant, procèdent tous à un « adieu aux barricades ». Les membres écartent pour le moment la voie de l'insurrection. Comment l'expliquer ? Les syndicats ouvriers semblent désormais privilégier la grève (mise à l'ordre du jour du congrès socialiste de Reims en 1881) tandis que l'existence d'une réelle vie démocratique par les élections sous la République incitent les socialistes à réfléchir à l'action électorale. Les anarchistes contestent cependant. Des contacts se nouent avec les républicains « radicaux » de la nouvelle génération (contre les opportunistes-modérés majoritaires) : Georges Clemenceau, Camille Pelletan... En 1884, la loi portée

par le républicain modéré Pierre Waldeck-Rousseau légalise enfin les syndicats professionnels. Ses promoteurs la conçoivent comme un moyen d'éviter la « révolution violente » par la rationalisation des rapports sociaux.

2/ Le synthèse démocratique du suffrage universel

La sacralisation du vote individuel. Pour vaincre les oppositions, les républicains comptent sur l'enracinement de la pratique démocratique. Ils tiennent au rituel démocratique que constituent les élections : locales et législatives qui sont les seules élections nationales mais qui, dans un régime où le Parlement est au centre de tout, sont l'expression même de la souveraineté nationale. Ils solennisent par leurs discours ce moment où l'électeur glisse le bulletin dans l'urne. On vote de fait beaucoup : les Législatives ont lieu tous les 4 ans, mais il y a dans l'intervalle beaucoup de législatives partielles : elles viennent de décalages de calendrier en lien avec les nombreux sièges non-pourvus lors des premières élections du nouveau régime en février 1871 ou de vacances de postes : démission, morts (beaucoup de vieux députés meurent en exercice), invalidation. L'espace démocratique se construit néanmoins bel et bien, tandis que l'apprentissage du politique par les masses se poursuit. Dès les années 1880, à côté des bustes de Marianne, toute une iconographie illustre l'unité sociale incarnée par le suffrage universel, et ce rituel démocratique qu'est le vote à l'image du célèbre tableau Un bureau de vote peint par Alfred Brantot en 1891. C'est désormais l'acte individuel qui est mis en avant comme un devoir que l'on accomplit avec austérité, bien loin des représentations des foules en liesse votant en 1848. On se méfie désormais des foules après les votes des années 1848-1852 et les emportements de la Commune. On fait appel à la raison de l'électeur individuel et non à l'exaltation passionnée de la foule se rendant en masse dans le bureau de vote. La pratique du vote suit d'ailleurs cette volonté d'individualisation. Dès 1885, une proposition de loi des députés Folliet et Laporte souhaite introduire le vote sous enveloppe : le secret du bulletin est une garantie de solennité et réduit les éventuelles pressions qui pourraient s'exercer dans le bureau de vote. Elle est cependant rejetée, mais le débat revient régulièrement pour aboutir à la loi du 29 juillet 1913 sur « le secret et la liberté du vote » introduisant lesdites enveloppes, la remise du bulletin dans l'urne par l'électeur lui-même (au lieu de passer comme c'était le cas par la médiation du président de bureau) mais aussi l'isoloir, testé à Ivry et à Villejuif en novembre 1913 pour une Législative partielle, avant d'être généralisé en 1914.

Inquiétudes persistantes sur le suffrage universel. Cependant, si les républicains sont majoritaires dans l'opinion, le « triomphe de la République » ne doit pas masquer les inquiétudes subsistantes sur les mystérieuses réactions des Français lors des suffrages. Dans la perspective des élections législatives de 1885, le philosophe Alfred Fouillée repose dans la Revue des Deux Mondes l'année précédente la question de la capacité : « le suffrage universel a ses contradictions intimes, ses « antinomies », qui sont autant d'énigmes que la démocratie doit résoudre [...]. Toutes ces contradictions reviennent à l'antinomie fondamentale du droit de suffrage accordé à tous, et de la capacité, qui n'appartient réellement qu'à un certain nombre [...] Réconcilier la supériorité numérique avec la supériorité intellectuelle, voilà la « quadrature du cercle » de la démocratie ». Revoilà la question « du nombre et de la raison » qui se pose depuis le début de la Révolution française... Fouilée est pourtant un républicain, attaché au nouveau régime, mais il utilise ici le terme de « capacité » par lequel

Guizot justifiait le suffrage censitaire sous la monarchie de juillet. Mais la nécessité d'une éducation à la démocratie est toujours posée par tous les Républicains, qu'ils soient modérés ou radicaux. En 1897, le philosophe Léon Bourgeois publie *L'Education à la démocratie française*, dans laquelle il parle de « l'institution (éducation) du citoyen » devant, en ces temps modernes, se substituer à l'institution du Prince. Par la suite, en 1908, un grand concours national est ouvert par le journal *Le Matin* sur la question du « programme minimum de connaissances intellectuelles nécessaires pour former un citoyen conscient de ses droits et de ses devoirs ». L'élite intellectuelle de la IIIe République (Léon Bourgeois, Ferdinand Buisson et Ernest Lavisse) fait alors partie du jury. Au-delà des discours, certains acteurs prennent à bras le corps la question de l'éducation des Français à la consultation démocratique. C'est le cas du journaliste et pédagogue Jean Macé à la tête de la « Ligue de l'enseignement ». Ses brochures résument son objectif : il s'agit de préparer les enfants au « métier d'électeur » et de « former des électeurs sachant tous raisonner ». Même objectif pour Ferdinand Buisson, lui aussi membre de la Ligue, et qui inspirera les lois Ferry de 1881-1882 avec une école républicaine, pensée comme une étape indispensable à la formation du citoyen. Pour Gambetta, l'usage raisonnable par la masse du suffrage universel est un moyen d'achever enfin la Révolution, en mettant un terme à la contradiction entre le nombre et la raison : l'instruction publique est donc indissociable de la construction de l'espace démocratique. Pour Alfred Naquet, il faut également créer « l'université française » dont on pourra extraire les hommes les plus capables pour éclairer l'opinion publique, ou pour Emile Boutmy, le « père » de Sciences Po Paris. Dès 1878, la Société de l'enseignement supérieur débat de projets réformateurs. Il n'en sortira pas de transformations de grande ampleur, mais le débat est posé sur la nécessité d'avoir une élite éclairée en temps de suffrage universel.

II/ La politique étrangère et coloniale de la République opportuniste

A/ Le temps des premières conquêtes (1880-1885)

1/ Le protectorat sur la Tunisie

Prendre la Tunisie (mais perdre l'Egypte). L'argumentaire pro-colonial a été forgée la décennie précédente et est désormais clairement utilisé par la majorité républicaine (cf chapitre précédent). Les choses sérieuses commencent en Tunisie. Rappelons que la « Régence de Tunis » est sous dépendance financière européenne, et surtout française depuis 1869. Sans souveraineté financière, la Tunisie se voit rabaissée à une situation de protectorat dans les faits. Mais les hésitations du régime français dans la décennie 1870 libèrent un peu le terrain pour les rivaux de la France, notamment l'Italie qui est la puissance européenne la plus proche de la Tunisie et qui, récemment unifiée, voudrait rattraper son retard en termes d'empire colonial. Plus à l'Est, en 1879, en Egypte, après le rachat par l'Angleterre des actions du khédive (roi d'Egypte, vassal des Ottomans), qui doit éponger ses dettes, l'Egypte bascule lentement sous la tutelle britannique. Les Français obtiennent une compensation en mettant en place un condominium franco-anglais sur le canal de Suez. Mais c'est la fin d'un vieux rêve : depuis l'Expédition d'Egypte de Bonaparte en 1798, la France estimait qu'elle devait exercer son influence en Egypte dont elle était proche des souverains. Mais, hésitante, elle a laissé la Grande-Bretagne lui passer devant. Les dirigeants français ne veulent donc pas laisser échapper la Tunisie. Ferry et Gambetta veulent

prendre tout le monde de cours : en 1881, ils prennent le prétexte d'une incursion d'une tribu tunisienne en Algérie, les Kroumirs, pour intervenir et envahir la Tunisie en vertu de la pratique du « droit de poursuite ». La Tunisie, toujours hyper-endettée, accepte de devenir cliente de la France. Un premier traité de protectorat est signé en 1881. S'en suit une révolte tunisienne puis une longue « pacification » du territoire (toujours un euphémisme ambivalent pour les militaires), et la signature de la Convention de la Marsa en 1883 qui précise le protectorat.

Principes du protectorat. Le bey (souverain) Mohamed Sadok est désormais investi par les Français, et toutes les autorités tunisiennes sont doublées par les Français. Paul Cambon sera le premier « Résident français » en Tunisie, exerçant la tutelle sur le bey. Un secrétaire général et des directeurs contrôlent l'administration générale (Instruction publique, Finances, Travaux publics, agriculture...), l'administration locale étant laissée à 36 caïds, surveillés par des contrôleurs civils. Le bey doit, selon Cambon, « pour être un instrument utile, conserver sa dignité et son autorité de souverain. Grâce à ce système, nous sommes ici plus maître des populations, après quatre ans d'occupation, qu'on ne l'est en Algérie après 55 ans de conquête » (il écrit ici en 1885). La Tunisie devient donc une sorte de vitrine de la (nouvelle) colonisation française et il s'agit de ne pas reproduire les erreurs commises en Algérie. Le scénario de mise sous tutelle financière était un peu similaire à ce que les Britanniques venaient de faire avec l'Egypte. Mais un problème subsiste avec les Italiens : ils sont 55 000 en Tunisie, contre... seulement 16 000 Français. La presse italienne est virulente, le Parlement de Rome s'exaspère. La « prise » de la Tunisie est l'un des éléments qui incitent les Italiens à rentrer en 1882 dans la Triplice

2/ L'Afrique: un mélange d'explorations et d'opérations militaires

La guerre en Afrique de l'Ouest. Plus au sud, la présence française progresse en Afrique. En Afrique sahélienne, en 1880, le gouvernement de Freycinet crée une « Commission supérieure pour l'étude des questions relatives à la mise en communication, par voie ferrée, de l'Algérie et du Sénégal avec l'intérieur du Soudan » (nb : Soudan « français » = Mali). Une mission est confiée au colonel Paul Flatters pour relever le tracé du futur chemin de fer. Mais la première expédition Flatters est un échec, du fait de problèmes de ravitaillement. La seconde expédition Flatters part de Laghouat le 24 novembre 1880, mais l'expédition est entièrement massacrée par les Touaregs. Plus au Sud, au Sénégal, les troupes françaises matent la révolte du souverain du Kayor, Lat-Dior, vaincu en 1886. La progression continue vers l'intérieur, mais elle se heurte à deux adversaires de taille : le sultan de Ségou, Ahmadou, et l'almami (= chef de guerre musulman) de l'Ouassaoulou, Samory Touré. Leurs constructions politiques, solides, résultaient de « quatre djihads peuls » (des peuples peuls) descendus du Nord vers le Sud tout au long du XIXe siècle, par lesquels des peuples noirs musulmans ont imposé leur domination à des peuples animistes. Les Français viennent se positionner en défenseur des non-musulmans (convertis par ailleurs au christianisme par le biais des missions catholiques). Pour ces pénétrations à l'intérieur des terres, les officiers alternent opérations armées et signature de traités de paix avec les chefs de tribus, maîtrisant la « carte ethnique » pour savoir jouer des divisions entre tribus, sur le

modèle de ce que Faidherbe a fait pour étendre le Sénégal sous le IInd Empire. Un fort français est bâti à Bamako en 1883, le Haut Niger est atteint en 1883, puis la boucle du Niger est explorée jusqu'en 1889.

Brazza, le Makoko et le Moyen-Congo. Plus au sud, en Afrique centrale, les expéditions de Brazza finissent pour ouvrir les portes du bassin du Congo. En septembre 1880, un traité est signé entre Brazza et le Makoko de Mbé, Illoy Loubath Imumba Ier : ce dernier concède à la France, sans trop comprendre en vérité la teneur du texte qu'on lui fait signer, une domination sur tout le Moyen-Congo. Le texte prévoit « l'établissement d'une station française » et le don par le Makoko de « son territoire à la France à laquelle il fait cession de ses droits héréditaires de suprématie ». Bien qu'utilisant la ruse pour arracher des concessions territoriales aux souverains africains, Brazza est cependant le défenseur d'une colonisation pacifiste, passant par l'alliance avec les indigènes. Ses méthodes donnent un point de comparaison flatteur pour la France : elles sont aux antipodes de celles de son concurrent Henry Morton Stanley, explorateur britannique qui œuvre pour le compte de la couronne belge, arrivant dans le bassin du Congo par l'Est, et qui recourt systématiquement à la force armée et n'a que du mépris pour les peuples africains. De retour en France en juin 1882, Brazza s'emploie cependant à faire ratifier ses traités dont celui avec le Makoko par le Parlement. Aidé par ses amis et notamment Ferdinand de Lesseps, il lance en sa faveur un mouvement d'opinion : il fait des comptes-rendus de son voyage devant la Société de géographie de Paris et la Société de géographie commerciale de Bordeaux. Il repart dans sa région de prédilection en 1883 avec le titre de « commissaire de la République ». Le Gabon devient une colonie (protectorat) en 1886. Mais les méthodes de Brazza seront bientôt considérées comme trop « douces » par Ferry. Ce dernier s'est recentré sur l'outre-mer : à partir de novembre 1883, Ferry a troqué le portefeuille de l'Instruction publique pour celui des Affaires étrangères.

Emergence d'une culture coloniale (raciste). Peu à peu se crée une culture coloniale, imprégnée des catégories raciales du temps. Des indigènes sont ramenés en France et exhibées lors de spectacles (Folies Bergères de Paris) ou au jardin d'acclimatation, un « jardin anglais » pour le divertissement créée en 1860 par Napoléon III, en pleine anglophilie, dans le bois de Boulogne. On expose des pygmées capturés dans la forêt équatoriale, des Ashantis d'Afrique de l'Ouest et un certain nombre de femmes dénudées, poursuivant par-là une sinistre tradition d'exhibition qui avait commencé au début du siècle avec la « Vénus hottentote » : Saartjie Baartman, femme khoisan capturée en Afrique du Sud et exhibée en Europe, d'abord à Londres en 1810. Morte à Paris en 1815, son squelette, étudié par le naturaliste Georges Cuvier, sera longtemps exposé au Jardin des Plantes puis au Musée de l'Homme (et rendue à l'Afrique du Sud seulement en 2002...).

3/ Au Tonkin ou à Madagascar, quand la colonisation tourne à la guerre ouverte

La guerre au Tonkin. Pendant ce temps, les opérations militaires ont gagné en intensité en Indochine. Làbas, l'empereur d'Annam, Tu Duc N'Guyen, bien qu'ayant signé le protectorat avec les Français, fait double-jeu. Les Annamites ne cherchent qu'à contester la présence française et, s'appuient sur les « pavillons noirs », qui sont des soldats chinois irréguliers ; des mercenaires issus de l'Empire chinois voisin, dirigé par leur chef Liu Yongfu. Ils ont été chassés de Chine en 1864 après la grande révolte des Taiping (1850-1864) à laquelle ils

ont pris part. Mais, installés en Annam, ils restent sujets de l'Empereur de Chine. Le Tonkin (nord de l'Annam) finit par se soulever en 1883. La conquête reprend donc avec l'épreuve de force de Jules Ferry. En 1883, il fait envoyer un corps expéditionnaire, dirigé par le commandant Rivière, pour repousser définitivement les pavillons noirs et entendre son protectorat sur tout l'Empire d'Annam. Ce qui va devenir la grande affaire de Jules Ferry prend des proportions énormes : la France se retrouve en guerre à la fois contre l'Annam et la Chine (qui soutient les pavillons noirs). Mais elle tient bon, Ferry envoie 20 000 hommes et 30 navires, obtient 9 millions de Francs de crédit de guerre votés par la Chambre des Députés. Hué est bombardé, détruite et l'empire d'Annam, vaincu, finit par reconnaître le protectorat français en 1883. Puis les Français conquièrent le Tonkin en 1884 et continuent le conflit jusqu'en Chine : débarquement à Formose (Taiwan), victoire navale à Fou Tchéou mais échec à Lang Son en 1885 qui est mal ressenti en métropole. La victoire est mitigée, l'armée française continue ses tentatives malgré l'armistice : la presse peinait déjà à convaincre le public que cette guerre avait été menée dans l'intérêt de l'Annam, elle devient hostile à l'annonce de la poursuite du conflit.

Dénonciation de la violence coloniale. La violence des conquêtes n'échappe pas à tous les observateurs, comme le montre la dénonciation des "massacreurs de peuples" par Henri Rochefort dans L'Intransigeant, qui relève la contradiction de ces conquêtes faites au nom des droits de l'homme, mais on pourrait aussi citer Jules Guesde ou Jules Vallès. De l'autre côté du spectre politique, Julien Viaud (de son nom de plume Pierre Loti), jeune officier de marine, plutôt orléaniste de sensibilité, décrit méthodiquement en plusieurs articles le massacre de villages entiers lors de la prise de Hué, dans Le Figaro en 1883. Le reportage est interrompu, Loti rappelé en France (mais réintégré dans la marine). Son reportage est célébré dans La Lanterne et L'Intransigeant, tourné en ridicule dans Le Temps. L'historien Sylvain Venayre est récemment revenu dans Une guerre au loin; Annam, 1883 (2016) sur cet épisode, exhumant une guerre oubliée de la mémoire nationale mais en questionnant aussi la nature du témoignage de Loti en ce qu'il a d'archaïque et de moderne. Le récit de Loti s'inscrit dans une tradition littéraire occidentale du récit de guerre, qui remonte à L'Iliade, tout en faisant naître le genre du reportage de guerre. Venayre se livre aussi de manière générale à une analyse des liens entre guerre, actualité et littérature au XIXe siècle, montrant par exemple comment Flaubert a repris en lointain écho les récits sur la révolte des Cipayes en Inde britannique en 1857 dans son récit des guerres puniques dans Salammbô (1862).

La chute de Ferry et la conquête malgache avortée. Sur la question indochinoise, les débats prennent à la Chambre un tour de plus en plus conflictuel : les radicaux parlent de trahison, la défiance est mise à l'ordre du jour. Les parlementaires anticolonialistes comme Clemenceau attaquent « Ferry le tonkinois ». Il y aurait eu 20 000 morts au Tonkin en lien avec la conquête française. Le Tonkin est considéré par les partisans du retrait comme une conquête instable, un motif de guerre avec la Chine, une promesse illusoire vu que le Fleuve Rouge comme voie d'accès au marché chinois relève du mythe. Pour les partisans du maintien, la conquête est presque achevée, et l'honneur de la République est en jeu ; la croissance du commerce est annoncée. Le maintien l'emporte finalement, à quelques voix près. La guerre cesse mais la Chine reconnaît la souveraineté française en Indochine : Cochinchine, Annam et Tonkin deviennent les provinces officielles de l'Indochine française.

C'est donc une victoire politique française au final. Mais en métropole, Ferry le colonisateur perd sa crédibilité politique sur la question du Tonkin, les crédits pour la guerre à la Chine sont refusés. Son ministère chute le 30 mars 1885. Le refus des crédits de guerre en Indochine emporte dans la foulée tout projet ultérieur à Madagascar. Car le dossier malgache a également été remis à l'ordre du jour. Les pressions britanniques et françaises se sont accrues sur l'île depuis les années 1860, avec des avancées et des retournements de situation en matière d'influence (cf chapitre 1). En 1883-1884, Ferry décide de prendre de court les concurrents britanniques : il envoie une expédition occuper quelques villes et met la royauté sous pression. Un protectorat sera par la suite signé en décembre 1885 avec la reine hova Ranavalona III. Les Français ont surtout du pouvoir dans le territoire de Diego Suarez dans le nord de l'île. Un Résident général (le premier est le diplomate Charles Le Myre de Vilers) est installé auprès de la Cour. Ferry aurait voulu faire plus, mais la guerre au Tonkin concentrait toutes ses forces et avait épuisé les finances de l'armée. Du coup, la royauté malgache prend des libertés dans l'interprétation du traité franco-malgache signé et ne sent pas prisonnière. On parlera vite de « protectorat fantôme » car Madagascar ne semble pas vraiment soumise aux intérêts français. Redevenu simple député de Paris, Ferry est de nouveau interpelé à la Chambre fin juillet 1885 par Clemenceau sur la question de la politique coloniale dont Ferry est devenu un âpre défenseur. La séance du 31 juillet est particulièrement houleuse. Elle fait l'objet d'un grand débat entre les deux hommes sur la question de la colonisation.

B/ Interrogations sur la doctrine coloniale française en 1885

1/ Ferry contre Clemenceau

Opportunistes versus radicaux : la justification politique. Le débat de l'été 1885 sur la colonisation est fondamental : on trouve d'un côté la théorisation de la doctrine coloniale française (qui reflète la sensibilité des républicains opportunistes), de l'autre, l'opposition d'un radical. Les anticolonialistes, minoritaires, forment un camp très hétérogène : monarchistes, radicaux, socialistes (qui n'arrivent vraiment au Parlement que dans les années 1890). Les nationalistes n'apprécient pas non plus : "J'ai perdu deux sœurs et vous m'offrez vingt domestiques" déclare Paul Déroulède à Ferry à propos des conquêtes coloniales. Déroulède soutient aussi : « Il fallait d'abord planter le drapeau français là où il flottait jadis » c'est-à-dire l'Alsace-Moselle. D'autres sensibilités de droite, comme Delafosse, insistent sur l'isolement diplomatique croissant, sur la brouille avec l'Angleterre et l'Italie (à cause des rivalités coloniales sur la Tunisie ou le bassin du Congo), ce qui est l'antithèse du rayonnement. Certains, enfin, accusent « Ferry le Prussien » de vouloir faire le jeu de l'Allemagne, qui se satisfait de voir l'attention française détournée sur l'outre-mer. Ferry formalise alors en réponse la doctrine coloniale des opportunistes. Il propose un faisceau d'arguments : 1/ L'argument de la puissance est fondamental. Ferry rejoint ici Gambetta : il s'agit de contribuer à la grandeur de la France dans le monde et à son rayonnement. Déjà en 1882, il déclarait : "Que le drapeau français, par exemple, se retire du Tonkin, comme plusieurs le conseillent, et l'Allemagne ou l'Espagne nous remplacerait sur l'heure !" L'argument est repris en 1885 : "rayonner sans agir, c'est abdiquer, c'est descendre du premier au troisième rang voire au quatrième".

Mais Clemenceau réplique : "mon patriotisme est en France ! ». Le « nationalisme d'expansion mondiale » s'oppose donc à « un nationalisme de rétractation continentale », pour le dire avec Raoul Girardet.

Opportunistes versus radicaux : la justification économique. 2/- L'argument économique, inspiré de Leroy Beaulieu. C'est l'idée qu'il faut des débouchés et que "la politique coloniale et la fille de la politique industrielle", comme Ferry l'écrira rétrospectivement en 1890 dans Le Tonkin et la mère patrie. Ce dernier texte montre par ailleurs que Ferry ne réfléchit pas en termes purement mercantiles/commerciaux, mais sur la maturité du capitalisme et les problèmes qu'elle pose, dans un contexte de dépression économique qui va s'aggravant dans les années 1880 : l'économie européenne est entrée dans une phase de récession qui a démarré après le krach boursier de Vienne en 1873 et durera jusqu'en 1896 environ. Le protectionnisme alors en vigueur en Europe a effectivement des effets très négatifs sur la conjoncture économique. Il y a donc l'idée que l'Empire peut jouer le rôle de compensation. Mais il y a aussi des opposants à cette vision : le radical Camille Pelletan, dans son discours du 31 juillet 1885, rétorque : "Lorsque vous dépensez des centaines de millions, faites tuer des milliers de Français pour ce résultat, vous allez directement contre votre but : autant d'hommes tués, autant de millions dépensés, autant de charges nouvelles pour le travail". Il vaut mieux laisser jouer librement le marché pour augmenter les échanges que de planter pavillon français à l'autre bout de monde... et il faut encourager la natalité, car la France manque de bras. Du côté de Clemenceau, même son de cloche : "avant de s'abandonner au luxe, faites donc pour une heure la politique du pot-au-feu : donnez le pot-au-feu, les écoles, les travaux d'outillage. [...] il y a à vos pieds des hommes, qui demandent des dépenses utiles, fructueuses au développement du génie français, qui vous aideront, en augmentant la production, en la faisant à meilleure compte, à travers ces fameux débouchés que vous fermez par vos expéditions guerrières". Le bilan économique est du reste difficile à tirer pour les contemporains : avec le recul historique, c'est plus clair. La colonisation est coûteuse pour l'Etat (mais coûte cependant toujours moins de 10 % du budget), et elle ne rapporte pas grandchose à l'économie française dans son ensemble. Elle rapporte beaucoup en revanche à un tout petit groupe d'entrepreneurs.

Opportunistes versus radicaux : la justification « civilisationnelle ». 3/- L'argument humanitaire : les années 1880 voient le développement de la notion de mission civilisatrice de la France. Elle est dans le prolongement des idéaux de la Révolution française, des Droits de l'homme, de la mission libératrice de la nation, mise à jour et réactivée en 1848 avec l'abolition de l'esclavage. La République apporterait donc en Afrique et en Asie les principes de 1789, les bienfaits de la Science, le Progrès et la Raison. Une distinction est faite entre les droits des barbares en tant qu'individus, qui doivent être protégés, et le droit des Etats barbares (pratiquant la traite transafricaine par exemple), qui, eux, doivent être détruits. D'autre part, la mission civilisatrice est l'apanage des sociétés européennes chrétiennes : "les racines et en en particulier la race française sont de merveilleuses éducatrices". (Charles Gide). Mais ce raisonnement, qui repose sur la hiérarchie entre les races, ne fait pas l'unanimité : "Races inférieures, races supérieures, c'est bientôt dit. Pour ma part, j'en rabats singulièrement depuis que j'ai vu des savants allemands démontrer scientifiquement que la France devait être vaincue dans la

guerre franco-allemande parce que le Français est une race inférieure à l'Allemand" déclare de son côté Clemenceau lors de la fameuse séance parlementaire de l'été 1885.

2/ Une relance par l'internationale : l'influence de la Conférence de Berlin (1884-1885)

Un coup d'arrêt ? Mais, si Ferry « tombe » en 1885 (et Clemenceau en retirera une réputation de « tombeur de ministère »), sa doctrine coloniale reste. En 1887, les zones de souveraineté française sur l'Annam, la Cochinchine, le Tonkin plus le protectorat plus ancien du Cambodge fusionnent dans le bloc de « l'Indochine française », auquel sera rajouté plus tard le protectorat sur le royaume du Laos, signé en 1893, le royaume étant approché par les explorateurs et missionnaires dès la constitution du bloc indochinois. La présence dans le Pacifique s'est également renforcée, dans les « Etablissements français de l'Océanie », et en Nouvelle-Calédonie : là-bas commence l'exploitation intensive du nickel, à partir de 1881. Puis Tahiti est « réunie » à la France en 1880 par un traité signé avec le roi Pomaré, à Papeete. Wallis et Futuna deviennent des protectorats, avec des traités signés par leurs rois, en 1887.

Le tournant de la conférence de Berlin. Mais c'est surtout en Afrique noire que les appétits coloniaux se renforcent, encouragés dans un contexte de compétition européenne. En effet, en 1884-1885, a lieu la Conférence de Berlin, sous l'égide de Bismarck, qui réunit 14 pays autour de la question du partage de l'Afrique : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Danemark, Empire Ottoman, Espagne, France, Royaume-Uni, Italie, Pays-Bas, Portugal, Russie, Suède-Norvège, Etats-Unis. Certains pays cités ne sont que des observateurs qui ne seront guère présents sur le continent noir. Le but officiel de la conférence est de trancher sur les zones d'influence dans le bassin du Congo, particulièrement convoité par les Belges, qui ont créé l'Association Internationale du Congo depuis 1878, mais aussi les Français et les Britanniques. Mais derrière c'est un partage général de l'Afrique noire qui se joue entre les puissances européennes. La question humaniste est moins centrale, mais on retrouve cependant l'objectif de la lutte contre la traite et l'effort pour "l'amélioration des conditions matérielles et morales des indigènes". Elle sert surtout de prétexte. Beaucoup plus importante est la liberté de commerce, point essentiel pour les accords entre les Etats : le Congo et le Niger doivent être navigables, même en temps de guerre, sur le modèle de ce qui a été décidé récemment en Europe pour la gestion internationale du Danube, et les monopoles évités. Enfin, et c'est le plus important, une funeste résolution est prise qui scelle la destinée de l'Afrique pour des décennies : l'Afrique est considérée comme n'étant à personne et donc ouverte au partage. Les Etats existant sont res nullius. Les royautés ou organisations tribales préexistantes, les « empires » musulmans d'Afrique sahélienne, etc. ne sont pas considérés comme des entités politique dignes de ce nom. Ils doivent être abattus ou traités avec mépris dans les traités, forcément inégaux, qui seront signés avec eux.

La « course au clocher ». Sont donc mis en place une procédure d'arbitrage et des critères pour définir la prise de possession d'une zone par un pays (la construction de forts avec le drapeau du pays joue un rôle très important dans la prise de possession du territoire, ainsi que la signature de traités de protectorat avec un grand nombre de chefs). Toute puissance européenne acquiert, de fait, des droits sur l'intérieur des terres. Elle peut

reculer les limites de ses possessions jusqu'à rencontrer celles d'une autre puissance. L'Afrique noire va donc être traversée par des colonnes armées (rappelons que la plupart des troupes sont des tirailleurs indigènes, encadrés par des officiers européens) guidées par des militaires et des explorateurs, chargées d'étendre la souveraineté et les intérêts de leur nation. Au terme d'un processus qui durera une trentaine d'années, l'Afrique sera en 1914 un continent quasi-entièrement colonisé et partagé entre Européens : à l'exception du Libéria (mais qui est une création artificielle des sociétés philanthropiques américaines dans les années 1820 pour la remigration d'esclaves américains affranchis) et de l'Ethiopie, aux portes de l'Erythrée italienne. Sur la question de l'Afrique, le tournant colonial de la République française rencontre ainsi une conjoncture internationale particulièrement propice à l'escalade coloniale. La chute de Ferry en 1885 n'a donc pas véritablement occasionné de répit sur la question coloniale. Même si des personnalités comme Ferdinand Buisson déclarent qu'il faut "faire une pause". L'actualité française est aussi accaparée par la crise boulangiste en 1888-1889 (cf 3ème partie du chapitre).

3/ La poursuite des explorations armées

La querre contre les empires du Sahel. Les explorations menées par des colonnes armées continuent donc, avec plus de légitimité... Suivant le modèle élaboré par Faidherbe, les officiers alternent opérations armées et signature de traités de paix avec les chefs de tribus, maîtrisant la « carte ethnique » pour savoir jouer des divisions entre tribus. Au Nord-Est du Sénégal, le lieutenant-colonel Frey, nouveau commandant supérieur du haut-fleuve, poursuit la politique de ses prédécesseurs, en tenant à distance Samory et Ahmadou, et en intervenant pour mater la révolte du marabout Mahmadou Lamine, secondé de Gallieni, avec succès en décembre 1886, offrant à la France le contrôle de tout le bassin supérieur de la Gambie. Les négociations avancent avec Samory : le capitaine Fournier signe avec lui en mars 1886 le traité de Kéniébakoura. Samory conserve le Bouré et le Manding et accepte d'envoyer en France son fils Karomoko, mi-ambassadeur mi-otage (une manière d'en faire un vecteur de l'influence française). L'accord est complété par le traité de Bissangoudou le 25 mars 1887. Samory cède la rive gauche du Niger et met ses Etats sous le protectorat de la France, manière pour lui de contrebalancer une menace britannique venant de Sierra Léone. Samory pensait pouvoir compter sur une sorte de « neutralité bienveillante » de la part de la France. S'apercevant que ce n'est pas le cas, et qu'il y a incompréhension sur le terme de protectorat, il réagit en attaquant les Français à la forteresse de Sikasso. Mais, battu, il doit signer le traité de Nyako le 21 février 1889 confirmant le droit d'occupation de la rive gauche du Niger et l'esprit du protectorat. Du côté d'Ahmadou, c'est Gallieni qui négocie et signe le traité de protectorat de Gouri, le 12 mai 1887. Le traité est vague et affirme une amitié française : en fait, dans le cadre nouveau institué par la conférence de Berlin, il importe d'établir formellement des relations avec les chefs locaux pour se préserver de la concurrence étrangère. Comme les militaires françaises descendent ensuite le Niger jusqu'à Tombouctou, Ahmadou se fâche et entre à nouveau en rébellion.

Mélange des logiques exploratrices, militaires, commerciales... Dans la boucle du Niger, l'exploration du capitaine Louis-Gustave Binger, en 1887-1889, est un moment important de l'extension de la présence française en Afrique de l'Ouest. Patronné par le général Faidherbe vieillissant, financé par la colonie du Sénégal, le voyage

consiste à joindre Bamako à Grand-Bassam, sur le littoral ivoirien. Binger passe par Sikasso, Kong (février 1888), Bobo-Dioulasso puis Ouagadougou (aujourd'hui au Burkina Faso) en juin 1888 où il est mal reçu par le roi Naba-Sarmon, puis revient à Kong (aujourd'hui nord de la Côte d'Ivoire). Là-bas, il est rejoint par Marcel Treich-Laplène. Ce dernier est un employé du négociant de Grand-Bassam Arthur Verdier, directeur de plantation au village d'Elima, et il mène également des explorations depuis 1887 dans la forêt ivoirienne pour nouer des liens commerciaux. Ils reviennent ensemble à Grand-Bassam en mars 1889. Au passage, des protectorats ont été signés avec les rois de Kong, du Dakkara et de l'Indiéné. Cette exploration de 4000 km, pacifique, rapporte des informations cruciales en vue d'une future domination française. La toponymie s'en souviendra : Binger a donné son nom à une ville de l'agglomération d'Abidjan (Bingerville) et Treich-Laplène à un quartier d'Abidjan (Treichville). La liaison entre le Soudan et la côte de Guinée est également réalisée en 1887 par le capitaine Alfred Audéoud qui part de Siguiri, sur le Niger, pour arriver à Benty, sur la côte. Enfin, un second traité franco-britannique, le 10 août 1889, établi par les militaires et les explorateurs, fixe la frontière avec la Gambie et le Sierra Léone, mais il ne sera pas ratifié par Paris. C'est une caractéristique de l'exploration de l'Afrique noire : les initiatives des militaires et des explorateurs sont à confirmer par la métropole, et cette dernière ne le fait pas toujours.

Manifestations de la concurrence entre Européens, en Afrique de l'Ouest. La concurrence européenne s'est intensifiée en Afrique : en Afrique de l'Ouest, la France cherche ainsi à s'étendre territorialement pour empêcher ses concurrents de le faire, à savoir la Grande-Bretagne (Ghana et Nigéria) et l'Allemagne, récemment arrivée sur place avec ses missions d'exploration, mais aussi les Portugais pourtant en recul. Le Dahomey est aussi un objet de convoitise. Le Portugal a notifié un protectorat sur le Dahomey en janvier 1886 mais les protestations de la France font reculer le Portugal en décembre 1887. Contre leur désistement sur la côte des rivières du Sud, Paris cède à l'Allemagne Lomé et Petit-Popo par un accord de décembre 1885, formant ainsi l'embryon de la colonie allemande du Togoland (Togo). Les Britanniques ont des ambitions sur Porto-Novo mais une nouvelle convention en août 1889 confirme la préséance française. En avril 1889, le roi Glé-Glé du Dahomey attaque à nouveau Porto-Novo mais Paris impose sa médiation : le docteur Bayol, lieutenant-gouverneur des provinces du Sud, se rend à Abomey le 21 novembre 1889 pour traiter avec Glé-Glé.

Manifestations de la concurrence entre Européens, en Afrique centrale. Dans la région du Gabon, mêmes enjeux de rivalité: un accord franco-allemand en 1885 délimite le Kamerun (Cameroun) allemand et les possessions françaises. L'accord suscite des réactions de l'Espagne qui possède quelques intérêts commerciaux sur ces rivages. La séparation entre le Congo français et le Congo belge (Etat indépendant du Congo, fondé en 1885 et dirigé par Léopold II) est une autre source de débats: Brazza défend la thèse de la limite sur l'Oubangui et popularise cette idée en France lors de sa conférence au Cirque d'hiver à Paris le 21 janvier 1886. Léopold II défend la thèse de la limite sur la Likouala, à 150km à l'ouest. Une commission neutre de délimitation signe une convention favorable à la France, le 26 janvier 1886. Léopold II désavoue les délégués, le ton monte. Mais la France met une proposition financière sur la table: contre un emprunt de 80 millions de francs, la convention franco-congolaise (belge) du 29 avril 1887 fixe une limite sur l'Oubangui. Cependant cette frontière ne tient

absolument pas compte de la réalité africaine, comme de nombreux frontières tracées au cours de cette période et qui perdurent encore aujourd'hui. L'administrateur colonial Charles de Chavannes en dit ceci dans son rapport du 18 janvier 1888 : « Je constate que de nombreuses populations dépendant d'un seul chef occupent souvent les deux rives, ce qui ne manquera pas d'amener plus tard certains froissements par suite de l'ignorance même où se trouvent les indigènes des usages européens ». Enfin, des explorations sont lancées pour explorer les confins du Cameroun, comme celle confiée par Brazza, nommé commissaire général du gouvernement français dans l'Ouest africain, à Paul Crampel, jeune étudiant en philosophie qui s'embarque volontairement dans une « mission scientifique gratuite dans l'Afrique occidentale ». Avec une trentaine de porteurs, il part en août 1888 pour la vallée de l'Invido en pays pygmée. Mais Crampel est blessé à la suite d'un accrochage avec les autochtones, puis souffre des fièvres tropicales. Il parvient cependant à rejoindre Libreville avec un beau bilan : en 220 jours d'expédition en forêt, 14 traités signés avec 44 chefs et plusieurs cours d'eau reconnus.

La conférence de Bruxelles (1889-1890). Au final, toutes ces expéditions et les accords signés s'inscrivent dans le droit fil de la Conférence de Berlin : il faut désormais occuper l'hinterland ; l'arrière-pays. L'entreprise est clairement appuyée désormais par les Etats. Des initiatives privées vont de surcroît renforcer le processus. C'est le cas de la conférence de Bruxelles de novembre 1889 à juillet 1890, regroupant 17 puissances, l'Etat du Congo, la Perse et Zanzibar. Elle vient d'une grande tournée de propagande dans les capitales européennes, organisée par le cardinal Lavigerie sur le thème de l'abolition de la traite et de l'esclavage à l'intérieur de l'Afrique. Lavigerie obtient un succès en Angleterre qui prend l'initiative de convoquer ladite Conférence. L'acte final stipule l'engagement des signataires à réprimer la traite et l'esclavage à l'intérieur et sur les côtes, des mesures visant à réglementer le commerce des spiritueux et des armes, l'engagement de doter les possessions coloniales de structures aptes à lutter contre la traite. La France ratifie en partie l'acte qui encourage de fait toutes les installations européennes dans les arrière-pays africains.

III/ La crise boulangiste, révélatrice des maux de la société française (1886-1889)

A/ Aux origines de la crise

1/ Un mécontentement général aux diverses causes

Dégradation des conditions économiques et sociales. La crise boulangiste fut une crise brève mais particulièrement aigue qui fragilisa la République au point que les opportunistes crurent la voir s'écrouler sur ces fondements. Le boulangisme fut un catalyseur du mécontentement de nombreux Français. Il faut donc commencer par donner quelques éléments de contexte. La conjoncture économique s'est dégradée : la longue récession qui traverse l'Europe depuis 1873 entraîne chômage et ralentissement de l'activité économique. Depuis quelques années, une grave crise affecte l'agriculture, déjà touchée par la concurrence étrangère : le phylloxéra, une variété de pucerons importée des Etats-Unis depuis les années 1860, affecte la vigne et cause la faillite de tout un secteur agricole. Dans les années 1880, la finance est aussi touchée avec une série de faillites bancaires. La plus retentissante est celle du « krach de l'Union générale ». L'Union était une banque d'investissement fondée par un homme d'affaire de sensibilité monarchiste et légitimiste, Paul-Eugène

Bontoux, en 1875. L'Union avait pour but d'en finir avec la domination des banques juives (Rothschild) et protestantes (Neuflize-Schlumberger-Mallet) dans le domaine de la haute finance. Mais ces banques s'étaient liguées contre le nouveau venu et Bontoux avait aussi pris des risques inconsidérés dans ces montages financiers. La banque fait faillite en janvier 1882 et fragilise un grand nombre de banques affiliées. Ces dernières seront sauvées par quelques financiers comme les Rothschild ou Moïse de Camondo, ce qui renforce la « banque juive » que l'on prétendait abattre. Le krach de l'Union a cependant eu des effets dans l'économie réelle, affectant le secteur des mines, de la métallurgie et du bâtiment, suscitant licenciements, chômage et agitation sociale. Qui plus est, le mouvement ouvrier, qui ne croit pas en un régime bourgeois, continue d'entretenir un mauvais climat social, organisant des grèves de plusieurs mois à Decazeville en 1886 ou à Vierzon en 1887.

L'antiparlementarisme, qui allait caractériser de façon récurrente la IIIe République, avait été relancé depuis 1879 par des scandales de corruption dans le tracé des lignes locales de chemin de fer, compromettant des fonctionnaires, des parlementaires et des élus locaux. Et en 1887, la critique de la corruption est ravivée par le « scandale des décorations » qui affecte la Présidence de la République ellemême. On découvre en effet que le gendre du Président Grévy, Daniel Wilson, organisait un trafic de décorations (légion d'honneur, entre autres) depuis le bureau qu'il avait à l'Elysée. Quand celui-ci est découvert par la presse, le scandale est tel que Grévy, qui nie être au courant des agissements de Wilson, est obligé de démissionner. Il est remplacé par Sadi Carnot, élu par les parlementaires. En outre, certains dans l'opinion remettent en cause le fonctionnement des gouvernements, toujours de coalition centriste de républicains opportunistes, jugés trop modérés, avec une vision peu claire car c'est toujours une vision de compromis qui cherche à mettre tout le monde d'accord, et de nature instable en raison du droit d'interpellation de la Chambre. Ferry en a fait les frais en 1885.

Nationalisme, antisémitisme et xénophobie. Enfin, le nationalisme est aussi source de malaise, quand l'exaltation du sentiment national se double d'une stigmatisation des immigrés italiens ou d'antisémitisme. En 1886, le journaliste Edouard Drumont publie La France juive, pamphlet antisémite exaltant également la notion de race dans un registre social-darwinien. Il décrit une France livrée aux juifs, qui auraient le pouvoir entre leurs mains, pouvoir politique et financier car les grandes banques françaises sont aux mains de familles juives, comme les Rothschild. Les idées antisémites se diffusent beaucoup, et la loi sur la liberté de la presse le permet. Sur le plan de la xénophobie à l'endroit des immigrés, un incident mettant en cause la communauté italienne a eu lieu le 17 juin 1881 à Marseille, entre ouvriers piémontais et Français (épisode dit des « Vêpres marseillaises »). Un régiment de soldats français défilant au retour de la Tunisie, récemment transformée en protectorat, est hué à Marseille par des immigrés italiens, sifflant le drapeau français depuis l'immeuble occupé par le Club national italien. Les ouvriers français, outrés, s'en prennent violemment à la communauté italienne et on compte trois morts au bout de plusieurs jours de bagarres. La presse française se déchaine à propos de l'évènement, l'économiste Paul Leroy-Beaulieu écrit que « ces Italiens ne s'assimileront jamais » et qu'ils forment une dangereuse « nation dans la nation ». Un rapport parlementaire, endossé par le député radical de

l'Ain Christophe Pradon, considère en 1883 que le territoire français est devenu le « refuge des gens louches de tous les pays ».

2/ Le général « Revanche »

Carrière du général Boulanger. C'est dans ce contexte tendu que naît le boulangisme. Autour d'un homme : le général Georges Boulanger, né en 1837. Il a eu une brillante carrière militaire sous le IInd Empire (Algérie, Crimée, Italie, Cochinchine...). Il se définit pourtant comme républicain de tendance radicale, et il est un ami de Clemenceau. Il devient ministre de la Guerre en janvier 1886. Boulanger est très populaire dans l'opinion. Il modernise l'armée avec l'introduction du nouveau fusil Lebel et la réforme du service militaire mettant enfin un terme à la pratique du remplacement et des exemptions : « les curés, sac au dos ! » scande par exemple un slogan, signe que l'exemption de service pour les séminaristes est terminée. Boulanger est apprécié des soldats, se montrant proche de la troupe. Il va également s'efforcer de rendre l'armée populaire dans la société, avec l'établissement de revues militaires. Il tient un discours d'exaltation républicain très poussé, avec l'idée de défense de l'Ordre et de l'égalité face aux extrêmes. C'est en sens qu'il envoie l'armée pour mettre fin aux grèves motivées par le syndicalisme révolutionnaire et la doctrine marxiste. Mais surtout il exalte le nationalisme français, s'inscrivant pleinement dans l'esprit de la Revanche.

L'affaire Schnaebelée et ses conséquences. Et sera surnommé le « général Revanche » à l'occasion de l'affaire Schnaebelé qui éclate en avril 1887. Le commissaire aux chemins de fer français Guillaume Schaebelé, à la frontière mosellane, est convoqué un jour par la police allemande et reste emprisonné là-bas, accusé d'espionnage. Pendant dix jours, la tension monte devant cette arrestation illégale et la presse rallume la fièvre nationaliste. Parmi les membres du gouvernement, embarrassés par cette affaire soudaine et ne se sentant pas prêts pour la guerre, Boulanger apparaît par contraste comme particulièrement virulent. Il propose au Conseil des ministres d'adresser un ultimatum à l'Allemagne, avec une déclaration de guerre à terme si Schnaebelé n'était pas libéré. Finalement, les Allemands relâchent Schnaebelé, fautes de preuves, et la tension retombe. Mais les républicains modérés n'ont pas apprécié l'attitude belliciste de Boulanger et s'en débarrassent. En mai 1887, à la suite d'un renouvellement de gouvernement, Boulanger est remercié. Aigri, mais se sentant populaire (à la gare de Lyon, la foule essaye d'empêcher son départ pour la garnison de Clermont-Ferrand), il décide alors de lancer son propre mouvement politique.

Naissance du parti national. Ce parti boulangiste sera le « Parti national » (attention, pas un parti au sens moderne, cf considérations de début de chapitre). Il apparaît comme un parti moderne qui imite les pratiques américaines, sur le mode de fonctionnement comme sur la communication politique : des « campagnes à l'américaine » avec distribution de figurines, d'images, de posters, meetings avec beaucoup de sens du spectacle, des affichages qui s'inspirent de ce que font les Républicains et les Démocrates aux Etats-Unis. Boulanger a eu l'occasion de se rendre là-bas en 1881, en tant que membre de la délégation française invitée pour le centenaire de la bataille décisive de Yorktown en 1781 où l'armée française a apporté un soutien crucial aux indépendantistes américains face au Royaume-Uni. Le parti boulangiste diffuse des textes ou des

chansons, plutôt militaires (glorifiant l'armée coloniale française). Il a un journal : *La Cocarde*. En revanche, le programme de Boulanger est flou. Il joue sur des idées populistes : aspiration à la Revanche, protestation contre la bourgeoisie républicaine au pouvoir, sentiment de décadence de la France, critique contre le parlementarisme, associé à la corruption et au jeu des intérêts privés contre la nation. Il va faire campagne sur le thème de la révision des lois constitutionnelles de 1875. Il dénonce la corruption et promet « le coup de balai », le grand nettoyage du Palais Bourbon. Il faut une république autoritaire, avec un vrai chef de l'Exécutif qui exerce un pouvoir fort, il faut sortir de la tyrannie de la Chambre. Boulanger se présente aussi en homme providentiel, sachant que cette dimension est importante dans la culture politique française (les Bonaparte se sont présentés comme tels en leur temps).

B/ Le boulangisme à l'assaut de l'Etat et la riposte républicaine (1888-1889)

1/ Le « grand dégoût collecteur »

Des soutiens hétéroclites. Petit à petit, le mouvement va apparaître comme un « grand dégoût collecteur » pour reprendre une expression attribuée à Jules Ferry. Tous les Français mécontents de la manière de faire fonctionner le régime vont se rassembler derrière le parti boulangiste. On parle de « syndic des mécontents ». Le boulangisme devient un mouvement de protestation très irrationnel, au-delà des premiers soutiens qui étaient des républicains radicaux comme Henri Rochefort (mais pas Clemenceau). Et qui va devenir de moins en moins républicain. Les soutiens de Boulanger sont en effet des groupes qui ont des visions politiques contradictoires mais qui ont un but commun : en finir avec la République. D'abord les monarchistes légitimistes qui deviennent militants (comme Arthur Dillon) ou financiers du parti boulangiste comme la duchesse d'Uzès. Ils considèrent Boulanger comme un bélier pour faire tomber la république : « tirons quand même, nous le déboulonnerons après » dit par exemple une caricature représentant les monarchistes hissant Boulanger en haut de la colonne Vendôme. Il y a ensuite les bonapartistes qui voient dans Boulanger à la fois un bélier qui pourrait renverser le système et une incarnation de quelques-unes de leurs valeurs fortes : un chef autoritaire, un exécutif fort, un législatif faible et des mesures sociales. Lors d'un voyage en Suisse, Boulanger a rencontré en secret le Prince Jérôme Bonaparte. Le bonapartiste Georges Thiébaud organise les campagnes électorales du général. Mais Boulanger rassemble aussi à gauche, recevant le soutien... des socialistes révolutionnaires! En effet, une partie non-négligeable des effectifs de deux mouvements marxistes (le POF de Jules Guesde) et le Comité révolutionnaire central (blanquiste) rejoignent le parti boulangiste. Ce qui est d'ailleurs à l'origine de crises au sein de ces formations : au CRC, Vaillant refuse le ralliement au boulangisme, mais pas Ernest Granger qui rejoint Boulanger et fondera ensuite en août 1889 le Comité central socialiste révolutionnaire (CCSR), toujours « blanquiste » mais considérant le populisme boulangiste comme une possibilité de réaliser un jour la vision de Blanqui. Ces acteurs soutiennent Boulanger pour les mesures sociales et aussi en considérant que le renversement du régime pourrait ouvrir la voie à la révolution sociale dont ils rêvent tant. Si Jules Guesde préconise l'abstention aux électeurs ouvriers tentés par le boulangisme, Paul Lafargue écrit le 1^{er} mai 1888 dans L'Intransigeant : « le boulangisme est un véritable mouvement populaire pouvant revêtir une forme socialiste si on le laisse se développer librement ». Emile Eudes, ex-communard, voit dans le boulangisme « une œuvre de déblaiement, de désorganisation des partis bourgeois ». En mars 1888, Emile Eudes rencontre secrètement Boulanger, par l'intermédiaire d'Henri Rochefort. Il se trouve qu'Henri Rochefort a rallié la ligue des Patriotes en 1888 puis le boulangisme! Comment auraient réagi certains communards, néo-jacobins ou blanquistes, fauchés sur les barricades, s'ils avaient été vivants en 1888-1889? Mais certains croient en la fibre sociale de l'homme. Dans le journal blanquiste *Le Cri du peuple*, on peut lire, sous la plume de la polémiste Séverine (de son vrai nom Caroline Rémy), à destination des gouvernants : « C'est le dégoût, non pas de la République, grand Dieu! mais de « votre » République telle que l'ont faite vos amis, de ce régime bâtard, sans cœur et sans entrailles qui, en 17 ans, n'a rien fait pour les pauvres, rien pour ceux à qui elle doit tout ». *La Cocarde* est dirigée par Georges de La Bruyère, ancien blanquiste...

Les victoires électorales. Les opportunistes prennent peur. Pour essayer d'affaiblir Boulanger, en mars 1888, ils le mettent de force à la retraite. Maladroit! Car en tant que militaire, Boulanger n'était pas éligible et ne pouvait mener campagne directement. Maintenant il le peut et va se présenter aux législatives partielles qui s'ouvrent dans quelques circonscriptions. Lors des législatives partielles de 1888, Boulanger est élu dans la plupart des endroits où il se présente, laissant toujours après d'autres membres de la liste siéger au Parlement. Il a mis en place un Comité républicain de protestation nationale, chargé de préparer les (et ses) candidatures dans diverses circonscriptions. On y retrouve Maurice Vergoin, député de Seine-et-Oise et défenseur du petit commerce, Joseph Chevillon, député des Bouches du Rhône, Paul Susini, député de Corse, Georges Laguerre, député du Vaucluse et ancien secrétaire de ... Louis Blanc, avocat de... Louise Michel et de Pierre Kropotkine (anarchiste russe, arrêté en France en 1883 et jugé en vertu des lois antisocialistes)! Lors des législatives partielles de 1888, Boulanger est élu dans la plupart des endroits où il se présente, laissant toujours après d'autres membres de la liste siéger au Parlement : en avril, en Dordogne ; en août, dans le Nord, dans la Somme et en Charente Inférieure. Il joue sur sa popularité et sur les votes protestataires. Se mobilisent pour lui l'artisanat, le petit commerce, le monde de la domesticité ou de l'administration. On compte comme professions gagnées par le boulangisme : les tonneliers, rémouleurs, charcutiers, bouchers, cafetiers, selliers, carrossiers, menuisiers, charpentiers, cuisiniers, typographes, sommeliers, chapeliers, ciseleurs, tailleurs, passementiers, serruriers, cochers, garçons coiffeurs, maçons, agents des postes, employés de commerce et journaliers... bref, un grand nombre de professions ayant fourni les insurgés des révoltes et révolutions antérieures... Il s'agit là de professions dont les secousses réveillent toujours une tradition remontant aux sansculottes, mais qui sont réticentes à se tourner franchement vers le marxisme, à l'instar des ouvriers de la grande industrie. Partout où Boulanger est élu, il a cependant aussi comme base électorale les voix conservatrices de l'électorat rural. Mais pas seulement : selon Laguerre, « les mineurs votent pour le général comme un seul homme », à Denain, Anzin, Fourmies ou Valenciennes. Ou encore les dockers de Dunkerque, les ouvriers du textile de Fougère ou de Flers, les cheminots de la Roche-sur-Yon... Boulanger joue sur sa popularité et sur les votes protestataires.

La campagne de Paris. Puis Boulanger met toute ses forces dans la campagne pour une partielle à Paris le 27 janvier 1889. Un siège est vacant en décembre 1888 à la suite de la mort du député en exercice, le radical

Antoine Hude. Boulanger débarque dans la capitale dans un climat social lourd : la ville a connu une grande grève des terrassiers parisiens, relayée par les menuisiers, les garçons-coiffeurs et les garçons limonadiers qui protestent contre les bureaux de placement. Il y a eu des heurts avec la police. Un appel aux Parisiens avait déjà été écrit en août 1888 dans La Cocarde : on y écrivait que Boulanger était « l'exécuteur de la volonté du peuple » et qu'il arrivait au pouvoir « il ne pourrait faire autre chose que du socialisme »... A Paris, Boulanger reçoit le soutien de poids de la ligue des patriotes de Paul Déroulède. Depuis sa création depuis 1882, cette ligue organise des réunions politiques sur le thème du patriotisme ou de la Revanche et fédère des sociétés de gymnastique et de tir. Déroulède a d'ailleurs suivi la même trajectoire que Boulanger : républicain radical, très à gauche (et ami de Gambetta), poète de son état (il est l'auteur des Chants du Soldat en 1872, publication qui s'inscrit pleinement dans l'esprit de la Revanche post-1871), il dérive peu à peu vers le nationalisme de tendance antirépublicaine, déçu par la trop grande modération des opportunistes. Boulanger mène campagne sur la patrie, la révision et s'oriente vers un discours anti-République libérale : « les parlementaires cherchent en vain à solidariser leur système oligarchique avec les principes démocratiques de 1789 » lit-on sur une affiche à Paris début 1889. C'est une attaque contre la bourgeoisie affairiste qu'incarnerait l'opportunisme. « Ce qu'ils appellent les libertés publiques, c'est le droit pour chacun d'eux d'être ministre! » dit le général, tout comme : « un siècle après notre grande Révolution, ils ont véritablement substitué au bon plaisir du roi le bon plaisir du Parlement ». Il faut une nouvelle révolution, mais une révolution nationale. Il capitalise sur les colères populaires et sur le ressentiment des « banlieusards » qui sont sous-représentés au Conseil général du département de la Seine. Les comités électoraux parisiens se nomment « comités socialistes-révisionnistes ». Les organisations socialistes traditionnelles sont désemparées. Les guesdistes de Paris finissent par prendre position pour la candidature du radical Edouard Jacques, très antiboulangiste. Mais les banquistes du CRC sont plus ambigus : s'ils désignent leur propre candidat, le terrassier Boulé, meneur des grévistes de l'été 1888, il s'agit en vérité d'une candidature de diversion, qui fait objectivement le jeu des boulangistes car elle enlève à Jacques une partie des voix ouvrières.

La tentation du coup d'Etat. Et Boulanger est élu député de Paris avec une confortable majorité : 60% des voix. Il a la majorité partout, sauf dans le 3ème arrondissement de Paris, quartier des industries de luxe, et dans le canton du Perreux. L'élection est un tournant : le Paris révolutionnaire du XIXe siècle ; le Paris communard vient de basculer à droite, puisque c'est à droite que Boulanger le populiste est classé désormais par son appel à renverser la République existante. Mais Boulanger est-il si éloigné de la gauche communarde ? Il a fait ses meilleurs scores à La Villette, à Montmartre, à Clignancourt... Les autorités prennent peur : la ligue des Patriotes pourrait fonctionner pour Boulanger comme une véritable armée privée. Toujours est-il que les partisans de Boulanger lui demandent alors de faire le coup de force. Capitalisant sur sa victoire à Paris, il doit marcher sur l'Elysée et prendre le pouvoir par la force. Il doit faire son « 2 décembre » lui soufflent ses soutiens bonapartistes ou Déroulède. Mais, selon l'écrivain nationaliste Maurice Barrès, Boulanger ne veut pas apparaître comme un dictateur s'emparant du pouvoir dans la violence (le péché originel de Napoléon III à ses

yeux), il décide d'attendre juillet 1889, quand auront lieu les élections législatives générales, qu'il s'agira de gagner pour obtenir une majorité boulangiste à la Chambre.

2/ Une chute rapide, un traumatisme durable

La ruse républicaine. Mais cette attente sera fatale à Boulanger. Car elle donne aux républicains au pouvoir le temps de réagir. Ernest Constans, le ministre de l'Intérieur, menace de juger Boulanger en Haute-Cour de Justice (par le Sénat) pour « attentat contre la sûreté de l'Etat » et fait courir des rumeurs d'arrestation imminente. La menace fonctionne puisque Boulanger prend peur... et s'enfuit à Bruxelles, le 1^{er} avril 1889, laissant ses partisans médusés, désemparés, abasourdis. Le général Revanche est devenu le « général La Frousse ». Les opportunistes changent ensuite la loi électorale, en interdisant les candidatures multiples. Ce qui oblige le parti boulangiste à accorder l'investiture à des notables de la circonscription, or le parti national n'a pas forcément de relais solides partout. Toutes ces mesures et l'attitude de Boulanger font éclater l'unité très fragile du mouvement : les marxistes claquent la porte, puis les légitimistes retirent leurs fonds, se rendant bien compte que leur stratégie de renversement du régime ne marchera pas.

L'été 1889. Quant à l'opinion publique, elle se désenflamme rapidement, grâce aux grandes manifestations officielles que les Républicains organisent cette année-là : l'Exposition Universelle à Paris, une réussite avec l'inauguration de la Tour de fer conçue par Gustave Eiffel, alors le plus haut édifice du monde à plus de 300 mètres, et couplée au Centenaire de la Révolution française (1789). Boulanger a beau être revenu pour mener un semblant de campagne : les élections sont un fiasco pour le parti boulangiste. En juillet 1889, 88 députés boulangistes se font quand même élire -mais ce n'est pas le raz-de-marée escompté -, contre 380 républicains, et 110 conservateurs monarchistes et bonapartistes. La crise a quand même laissé des traces car la majorité républicaine s'est réduite depuis 1881. Mais la République est quand même sauve. Quant à Boulanger, de retour à Bruxelles, il se suicidera (presque) dans l'indifférence générale en septembre 1891 sur la tombe de sa maîtresse.

L'héritage boulangiste. Mais l'affaire boulangiste a révélé deux choses. D'abord, l'essor du nationalisme. Dans les années 1880, le nationalisme de revanche se double soudain d'une fièvre xénophobe et antisémite. Boulanger n'a pas tenu lui-même de propos antisémites, mais il a laissé faire dans son camp. Ce qui a suscité de la douleur chez les premiers boulangistes qui étaient des républicains radicaux comme Alfred Naquet, juif lui-même et prenant du coup ses distances avec le mouvement. On peut lire dans la Cocarde que les problèmes de la France sont liés aux juifs. Et Boulanger est soutenu par d'ardents antisémites comme Drumont. L'antisémitisme se modernise ainsi par la même occasion, parce que c'est une vieille tradition. Au XIXe siècle, les monarchistes, surtout les légitimistes, avaient notamment imposé le thème du « complot judéomaçonnique », avec l'idée que la Révolution Française était le résultat d'un complot juif et franc-maçon pour détruire la France monarchiste et catholique. L'idée vient de la publication en 1797 des Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme de l'abbé Augustin Barruel. Drumont a donc modernisé un thème ancien. Cet antisémitisme est nourri aussi par une vague d'immigration juive dans les années 1880 : des juifs ashkénazes

qui fuient la Russie tsariste où ils sont persécutés (nombreux pogroms). Le boulangisme va se traduire par un renforcement du nationalisme français et une transformation de ce sentiment : de patriotique et revanchard, il va devenir réactionnaire. L'antisémitisme et le racisme aussi sont des sentiments qui vont être rejoués dans d'autres crises à venir. L'historien René Rémond dit notamment que le boulangisme a « dressé l'acte de naissance du nationalisme et l'Affaire Dreyfus son acte de baptême ». Ensuite, la crise boulangiste a mis en lumière le rejet du parlementarisme. Quand surgit un homme fort, les vieux réflexes bonapartistes français ressurgissent... Il faudra encore du temps à la société française pour éliminer ce surmoi autoritaire. L'aspiration à un pouvoir exécutif fort, va régulièrement ressurgir en période de crise, au XXe siècle, dans l'entre-deuxguerres ou à la fin des années 1950.

Conclusion: La République s'est enracinée en France grâce à la politique de modération des opportunistes, malgré la crise politique aigue du boulangisme. La politique coloniale a comporté aussi son lot de vifs débats, surtout devant l'aspect brutal de nombreuses conquêtes, au Tonkin ou en Afrique noire, ce qui n'est pas la meilleure facette du régime républicain. Mais l'Exposition universelle de 1889 renvoie au monde l'image d'un régime républicain consolidé et ayant triomphé de ses oppositions. Enfin, l'enracinement de la République et le renouvellement des élites politiques font de la France un cas singulier en Europe: en Grande-Bretagne, l'aristocratie domine toujours; en Allemagne, les grands propriétaires prussiens (*junkers*) continuent de tenir les premiers rôles dans la vie politique; en Espagne et en Italie, les élites traditionnelles ont maintenu leur domination... Mais la République s'est à peine installée qu'elle est confrontée aux problèmes de la modernité: l'industrialisation, les mutations du capitalisme financier international, des thèmes nouveaux pour la droite antirépublicaine et qui ne sont plus ceux de la vieille droite légitimiste... Autant de thèmes qui seront maniées dans les scandales et crises politiques de la décennie 1890. Enfin, comme une réponse à certaines interrogations boulangistes, mais pour trancher dans un sens contraire, la République va essentialiser une certaine conception de la nationalité française et de son intégration, avec la loi de 1889 sur le droit du sol (étudiée au début du chapitre suivant).